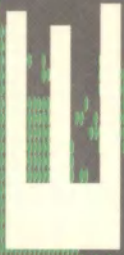


# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

BELGIQUE/LUXEMBOURG

1995



## **Les Études Économiques de l'OCDE**

### **Livres Électroniques**

L'OCDE, consciente de l'importance stratégique de l'édition électronique, publiera désormais, et ce dès la série 1994/1995, les *Études Économiques* de l'OCDE, pour les pays Membres et pour les pays d'Europe centrale et orientale sous la responsabilité du Centre pour la Coopération avec les Économies en Transition, sous forme de livres électroniques, reprenant l'intégralité des textes, tableaux et graphiques du périodique. Les informations apparaîtront à l'écran dans un format identique à celui de la version imprimée, y compris les graphiques en couleurs.

Le livre électronique, qui possède la qualité et la lisibilité de la version papier, utilise le logiciel ACROBAT (inclus dans la disquette), qui vous permettra de bénéficier des avantages suivants :

- Interface conviviale et fonctionnelle
- Index exhaustif pour une recherche rapide, comprenant une table des matières et la liste des tableaux et graphiques
- Fonctions «parcourir et rechercher»
- Zoom pour une lisibilité accrue des graphiques ou de la page
- Possibilité de couper/coller du texte
- Possibilité d'imprimer
- Volume réduit pour une plus grande facilité de transport et de classement

*Environnement de travail* : DOS, Windows ou Macintosh.

**Prix de l'abonnement :**      FF 1 800      \$US317      £200      DM 545

**Prix au numéro :**              FF 130        \$US24        £14        DM 40

**La série 1994/1995 complète sur CD-ROM :**

FF 2 000      \$US365      £220      DM 600

*Veillez envoyer votre commande aux Éditions Électroniques de l'OCDE, mais de préférence au Centre ou au distributeur de votre pays avec lequel vous avez souscrit votre abonnement à ce titre.*

**ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES  
DE L'OCDE**

**1994-1995**

**BELGIQUE/LUXEMBOURG**

## **ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES**

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973) et le Mexique (18 mai 1994). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Published also in English.

© OCDE 1995

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

# Tables des matières

## BELGIQUE

<b>Introduction</b>	1
<b>I. Une reprise vigoureuse</b>	3
Vue d'ensemble	3
Demande et production	6
Le marché du travail	9
Coûts et prix	16
Compétitivité internationale, commerce extérieur et balance des paiements	19
Perspectives à court terme	23
<b>II. La politique économique dans le contexte de la reprise</b>	26
Politique monétaire	27
Politique budgétaire	32
La réforme du système de sécurité sociale	39
Politique du marché du travail	41
Protection de la compétitivité	46
Autres politiques structurelles	48
<b>III. La réforme des marchés de capitaux</b>	50
Aperçu des marchés de capitaux avant la réforme	50
Les grands traits de la réforme	57
Les résultats	64
Les tâches à venir	85

<b>IV. Conclusions</b>	92
Notes	103
<i>Annexe</i>	
Chronologie économique	109
<b>Annexe statistique et indicateurs structurels</b>	147

## Tableaux

### *Texte*

1. Demande et production : évolution récente et prévisions	4
2. Taux de chômage standardisés	9
3. Chômage et programmes spéciaux	13
4. Principales données concernant le marché du travail	15
5. Coûts de la main-d'œuvre dans le secteur privé	18
6. Balance des paiements de l'UEBL	22
7. Budget des administrations publiques	34
8. Le coût budgétaire direct du chômage	45
9. Internationalisation du secteur bancaire	52
10. Position financière des principaux secteurs : épargne/investissement (ou solde financier)	53
11. Structure de la dette publique par détenteurs	54
12. Composition de la dette publique	55
13. Composition des flux financiers du secteur privé non financier	68
14. OLO et certificats de trésorerie par détenteurs	69
15. Structure du bilan du système bancaire	71
16. Le réseau bancaire	74
17. Guichets automatiques de banque par habitant	75
18. Frais de personnel en pourcentage du revenu brut des banques de l'OCDE	75
19. Rentabilité des banques	76
20. Fonds de placement collectif (OPCVM)	78

21. Émissions nettes de titres par les entreprises belges	79
22. Ratio dette/fonds propres des entreprises non financières	81

*Annexe statistique et indicateurs structurels*

A. Quelques statistiques rétrospectives	148
B. Produit intérieur brut	149
C. Compte des particuliers et des institutions privées sans but lucratif	150
D. Compte des sociétés	151
E. Compte des administrations publiques	152
F. Répartition géographique du commerce extérieur	153
G. Répartition par produit du commerce extérieur	154
H. Balance des paiements de l'UEBL	155
I. Structure de la production et indicateurs de performance	156
J. Indicateurs du marché du travail	158
K. Secteur public	159
L. Marchés financiers	160

## Graphiques

*Texte*

1. Vue générale de la reprise	5
2. Taux de chômage : comparaison internationale	10
3. Vue d'ensemble du marché du travail	11
4. Prix à la consommation	17
5. Compétitivité et échanges	20
6. Taux d'intérêt et taux de change	29
7. Évolution récente des taux d'intérêt et du taux de change	31
8. Position financière des administrations publiques	36
9. Écart entre les taux des certificats de trésorerie et le taux interbancaire	66
10. Structure financière des entreprises belges	82
11. Capitalisation boursière	87
12. Rendements obligataires en Belgique et au Luxembourg	89

**PAGE BLANCHE**



# Tables des matières

## LUXEMBOURG

<b>Introduction</b>	113
<b>I. La situation économique : une forte expansion, tirée par les exportations</b>	115
Vue d'ensemble	115
Demande et production	116
Le marché du travail	118
Coûts et prix	127
Secteur extérieur	130
Perspectives à court terme	131
<b>II. Politique économique : une situation budgétaire enviable</b>	133
Politique monétaire	133
Politique budgétaire	134
Autres politiques structurelles et évolution sectorielle	136
<b>III. Conclusions</b>	141
Notes	144
<i>Annexe</i>	
Chronologie économique	145
<b>Annexe statistique et indicateurs structurels</b>	161

## Tableaux

### *Texte*

1.	Demande et production : évolution récente et prévisions	117
2.	Emploi et chômage	126
3.	Les coûts de main-d'œuvre dans l'industrie	128
4.	Balance des opérations courantes	131
5.	Budget et dette des administrations publiques	135

### *Annexe statistique et indicateurs structurels*

A.	Quelques statistiques rétrospectives	162
B.	Produit national brut	163
C.	Marché du travail	164
D.	Structure de la production et indicateurs de performance	165
E.	Secteur public	166
F.	Marchés financiers	167

## Graphiques

### *Texte*

1.	Le marché du travail sur le long terme	119
2.	Taux de non-emploi : comparaison internationale	122
3.	Évolution du marché du travail	125
4.	Prix à la consommation	129
5.	Rendement des obligations au Luxembourg, en Belgique et en Allemagne	139

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Belgique et du Luxembourg par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement. Le Comité a approuvé la publication de l'étude du 8 juin 1995.*

•

*L'étude précédente de la Belgique et du Luxembourg a été publiée en janvier 1994.*

## STATISTIQUES DE BASE DE LA BELGIQUE (1993)

### LE PAYS

Superficie totale (milliers de km <sup>2</sup> )	30.5	Principales agglomérations (habitants), 1.1.1993 :	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> ), 1992	13.7	Bruxelles	950 339
		Anvers	932 269
		Liège	594 091
		Gand	489 883

### LA POPULATION

Population (milliers), 1.1.1993	10 068	Population active totale (milliers), 1992	4 237
Densité au km <sup>2</sup>	330	Emploi intérieur total (milliers), 1992	3 753
Accroissement naturel net, 1992	19 358	Agriculture	89
Solde net des migrations, 1992	25 400	Industrie (y compris la construction)	1 021
		Autres activités	2 643

### LA PRODUCTION

Produit national brut (milliards de FB)	7 318	Origine du produit national brut aux prix du marché :	%
Produit national brut par habitant (\$US)	21 034	Agriculture	1.6
Investissements bruts fixes :		Industrie et énergie	22.5
- En % du PNB	17.8	Construction	5.1
- Par habitant (\$US)	3 734	Autres	70.8

### L'ÉTAT

Dépenses publiques courantes (% du PNB)	55.0	Composition de chambre des représentants : (nombre de sièges) :	
Recettes publiques courantes (% du PNB)	50.0	Socialistes	41
Dette nette du gouvernement (milliards de FB)	9 324	Sociaux-chrétiens	41
		Libéraux	39
		Autres	29
		Total	150
		Dernières élections : 21.5.1995.	

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations totales de marchandises (% du PIB)	52.8	Importations totales de marchandises (% du PIB)	53.1
Principaux produits exportés (% du total), CTCI (UEBL) :		Principaux produits importés (% du total), CTCI (UEBL) :	
Produits sidérurgiques (67 + 68)	8.1	Produits sidérurgiques (67 + 68)	4.6
Produits chimiques (5)	15.6	Produits chimiques (5)	13.0
Machines et matériels (71 à 77)	11.7	Machines et matériels (71 à 77)	14.2
Produits textiles (65)	5.2	Produits textiles (65)	2.8
Matériel de transport (78 + 79)	15.8	Matériel de transport (78 + 79)	11.0
		Énergie (3)	7.5

### LA MONNAIE

Unité monétaire : Franc belge.		Nombre d'unités monétaires par \$US, moyenne journalière :	
		Année 1994	33.465
		Mai 1995	28.989

*Note :* On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

## STATISTIQUES DE BASE DU LUXEMBOURG (1993)

### LE PAYS

Superficie totale (km <sup>2</sup> )	2 586	Ville principale, nombre d'habitants :	
Superficie cultivée, 1991 (km <sup>2</sup> )	1 263	Luxembourg, 1.3.1991	75 883
Superficie forestière, 1991 (km <sup>2</sup> )	886		

### LA POPULATION

Population totale, 31.12.1993	400 900	Emploi intérieur total (milliers)	203.2
Densité au km <sup>2</sup>	155	Salariés (milliers):	187.0
Accroissement naturel net	1 438	Agriculture	1.6
Solde net des migrations	4 243	Industrie	57.2
		Services	128.1
		Employeurs, indépendants et aides familiaux	16.2

### LA PRODUCTION

Produit intérieur brut (milliards de francs)	347.6	Origine du produit intérieur brut aux prix du marché (%):	
Produit intérieur brut par habitant (\$US)	25 088	Agriculture	1.3
Investissements bruts fixes :		Industrie et énergie	22.3
- % du PIB	28.5	Construction	7.5
- par habitant (\$US)	7 145	Autres	68.9

### L'ÉTAT

Consommation publique (% du PIB)	17.7	Composition de la Chambre des députés :	
Recettes courantes des administrations publiques (% du PIB)	38.3	(nombre de sièges) :	
Dette du gouvernement central, 31.12.1993 (% du PIB)	2.2	Socialistes	17
		Sociaux-Chrétiens	21
		Démocrates	12
		Autres	<u>10</u>
		Total	60
		Dernières élections : 12.6.1994.	

### LA MONNAIE

Unité monétaire : Franc luxembourgeois.	Nombre d'unités monétaires par \$US, moyenne journalière :	
	Année 1994	33.4648
	Mai 1995	28.9894

*Note :* On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

## LUXEMBOURG

### **Introduction**

Après le ralentissement modéré de l'activité en 1992-93, l'économie luxembourgeoise a enregistré une nette reprise, suivant en cela l'évolution observée dans les pays voisins. Une petite économie très ouverte comme le Luxembourg ne peut qu'être sensiblement affectée par les modifications des conditions de la demande internationale et, plus précisément, par la conjoncture en Europe. L'industrie sidérurgique a traversé une profonde récession dont elle émerge seulement maintenant, et les exportations totales ont effectivement reculé en 1993 avant de se redresser nettement l'an dernier et d'entraîner la reprise de l'activité. Celle-ci a été entretenue tout au long du cycle par des pôles de forte croissance, notamment dans le secteur bancaire et financier et dans les autres services marchands. Malgré le rythme satisfaisant de l'activité et l'augmentation régulière de l'emploi, le taux de chômage, bien qu'encore très faible par rapport aux autres pays, a suivi une tendance ascendante au cours des dernières années, tandis que le nombre de travailleurs frontaliers a fortement augmenté. On prévoit que le taux de croissance s'accélèrera quelque peu, à près de 3 pour cent en 1995-96, rythme légèrement supérieur à la moyenne de l'UE. La création d'emplois devrait se poursuivre à un rythme rapide cette année et l'an prochain, mais comme il est probable que les travailleurs frontaliers occuperont à nouveau une large proportion des nouveaux emplois, le taux de chômage risque de ne reculer que lentement. La hausse des prix à la consommation devrait encore se ralentir.

Globalement, la situation des finances publiques est restée très satisfaisante et apparaît très favorable comparativement à celle des autres pays européens. Grâce au dynamisme des recettes fiscales en provenance du secteur financier,

l'excédent de l'administration centrale a augmenté à près de  $\frac{1}{2}$  pour cent du PIB l'année dernière, malgré un vaste programme pluriannuel d'investissements publics en infrastructures et une vive croissance des dépenses courantes. Avec un excédent encore plus important du système de sécurité sociale, la capacité de financement des administrations publiques a atteint près de 2 pour cent du PIB. La dette publique représente moins de 6 pour cent du PIB et pourrait être négative en termes nets. La situation des finances publiques devrait peu varier cette année ; néanmoins, à long terme, il se pourrait que les dépenses publiques ne puissent pas continuer d'augmenter à un rythme aussi soutenu si la progression des recettes fiscales en provenance des entreprises venait à s'affaiblir.

Le premier chapitre de la présente Étude donne une vue d'ensemble de l'évolution récente et des perspectives. Il analyse également l'évolution à long terme du marché du travail et la remarquable performance du Luxembourg dans ce domaine. Le chapitre II examine tout d'abord la situation budgétaire, puis s'attache aux politiques structurelles et à l'évolution sectorielle. Enfin, le chapitre III résume les principaux points de l'Étude et présente des conclusions concernant l'action des pouvoirs publics.

## **I. La situation économique : une forte expansion, tirée par les exportations**

### **Vue d'ensemble**

L'économie luxembourgeoise semble avoir réussi sa transition entre la croissance très rapide de la fin des années 80 et un rythme plus normal d'expansion de l'activité, à peine supérieur à la moyenne de la CE. Ce faisant, elle est aussi passée au travers du fléchissement conjoncturel accusé qu'a connu l'Europe en 1993 et de la profonde récession de l'industrie sidérurgique mondiale. Le taux de croissance du PIB réel, qui avait atteint en moyenne 5 pour cent par an sur la période 1986-89, est tombé légèrement en dessous de 2 pour cent en 1992-93 et serait, selon les estimations, remonté à près de 3 pour cent l'an dernier<sup>1</sup>. Étant donné l'ouverture de l'économie luxembourgeoise et le fait que les exportations tendent à affecter fortement la plupart des secteurs de l'économie, les facteurs extérieurs ont joué un rôle déterminant lors du cycle récent, bien que la contribution de la balance extérieure à la croissance n'ait guère varié, en demeurant positive tout au long de cette période. La demande intérieure a bien résisté, mais ses principales composantes ont témoigné d'une assez forte instabilité : alors qu'en 1993 la consommation privée avait reculé tandis que l'investissement progressait de près de 10 pour cent, les rôles relatifs de ces deux variables se sont pratiquement inversés l'an dernier, la consommation se redressant cependant que l'investissement marquait un palier. Plus généralement, les résultats globalement assez favorables de l'économie masquent des évolutions sectorielles contrastées : l'activité financière est restée l'un des moteurs de la croissance, mais l'industrie sidérurgique a traversé une nouvelle période difficile de restructuration en raison de la récession mondiale dans ce secteur. La hausse des prix à la consommation s'est progressivement modérée après l'accélération observée en 1993 du fait des relèvements des impôts indirects. Malgré la reprise de l'activité et l'accélération de la croissance de l'emploi intérieur, le taux de chômage, bien que très faible



par rapport aux autres pays de l'OCDE, est encore monté en 1994 – à près de  $2\frac{3}{4}$  pour cent – le nombre de travailleurs frontaliers continuant d'augmenter à un rythme rapide.

## **Demande et production**

Ce sont les exportations qui ont été le principal moteur de la reprise. Après avoir fléchi en 1993 du fait de la récession européenne, elles se sont redressées pour progresser de plus de  $4\frac{1}{2}$  pour cent l'an dernier, grâce à un redressement partiel de l'activité dans l'industrie sidérurgique et, de manière plus générale, d'une reprise de la croissance des marchés d'exportation. Étant donné toutefois le contenu en importations très élevé des exportations et l'évolution de la demande intérieure, les importations se sont elles aussi inscrites en hausse, de sorte que la contribution de la balance extérieure à la croissance ne s'est que faiblement accrue – passant de  $\frac{1}{4}$  de point en 1993 à  $\frac{3}{4}$  de point l'an dernier (tableau 1). L'expansion de la demande intérieure totale s'est accélérée, le raffermissement de la consommation privée étant plus que compensé par le ralentissement de la croissance de l'investissement et, dans une moindre mesure, de la consommation publique (tableau 1). Le tassement de la consommation privée en 1993 avait essentiellement tenu à une forte baisse des achats de voitures neuves (–20 pour cent) – poste qui représente 7 pour cent de la consommation des ménages. En 1994, les achats de voitures ont à nouveau reculé, mais modérément (–1.5 pour cent), et toutes les autres dépenses ont été dopées par un gonflement du revenu disponible des ménages et une amélioration du climat économique.

L'évolution de l'investissement fixe brut peut être très fluctuante dans une petite économie comme celle du Luxembourg, en raison du poids important de projets ponctuels. Ainsi, la rapide augmentation observée en 1993 a tenu à la construction d'une nouvelle aciérie électrique, au lancement d'un satellite de télécommunications et à des achats d'avions à réaction. En 1994, l'investissement a progressé de moins de 2 pour cent, mais il est resté très élevé, de l'ordre de 25 pour cent du PIB. Outre la réalisation de nouveaux projets dans la sidérurgie et les télécommunications, les investissements des entreprises ont continué d'être soutenus par la politique industrielle à moyen terme, avec des investissements dans des secteurs tels que l'industrie de transformation du bois. En revanche, après être monté en flèche les années précédentes, l'investissement résiden-

Tableau 1. **Demande et production : évolution récente et prévisions**  
 Pourcentage de variation annuelle, aux prix de 1990

	Prix courants de 1991 (milliards de francs luxembourgeois)	Pourcentage du PIB	1993	1994	1995	1996
<b>A. Demande et production</b>						
Consommation privée	182.6	57.3	-0.9	2.1	3.0	3.1
Consommation publique	54.4	17.1	1.8	1.2	2.0	1.9
Formation brute de capital fixe	92.4	29.0	9.9	1.7	2.5	4.2
Demande intérieure finale	329.4	103.3	2.5	1.8	2.7	3.2
Formation de stocks <sup>1</sup>	7.7	2.4	-1.0	0.2	0.0	0.0
Demande intérieure totale	337.1	105.7	1.4	2.0	2.7	3.1
Exportations de biens et de services	300.6	94.3	-2.4	4.6	4.4	3.9
Importations de biens et de services	318.9	100.0	-2.5	3.8	4.0	4.1
Balance extérieure <sup>1</sup>	-18.3	-5.7	0.2	0.6	0.3	-0.2
PIB à prix constants			1.7	2.7	3.1	2.9
Indice implicite des prix du PIB			4.7	4.0	3.0	2.7
PIB à prix courants	318.8	100.0	6.4	6.8	6.2	5.7
<b>B. Pour mémoire</b>						
Indice implicite des prix de la consommation privée			3.7	2.4	1.9	2.0
Production industrielle			-0.8	8.9	5.6	3.9
Emploi total			1.8	2.7	2.8	2.7
Taux de chômage			2.1	2.7	2.5	2.3

1. Contribution à la croissance du PIB.  
 Source : Secrétariat de l'OCDE.

tiel a quelque peu fléchi, et l'investissement public, bien que demeurant élevé, a reculé par rapport à son très haut niveau de 1993, année où il avait été gonflé par de fortes dépenses au titre de la construction de routes. La croissance de la consommation publique, inférieure à 2 pour cent en 1993, est tombée à 1.2 pour cent l'an dernier. Tout bien considéré, la progression du PIB réel s'est accélérée, passant de 1.7 pour cent à 2.7 pour cent (estimation).

Du point de vue de la production, la croissance de l'activité l'an dernier a été particulièrement accusée dans le secteur industriel (+4½ pour cent), grâce à une plus forte expansion des marchés d'exportation<sup>2</sup>. En revanche, la valeur ajoutée dans l'industrie sidérurgique s'est accrue de moins de 2 pour cent et le secteur des services a affiché une croissance de 2½ pour cent. En raison de la morosité des ventes de voitures, le commerce de détail a été peu dynamique, mais cette tendance a été plus que compensée par la vigueur du commerce de gros et du secteur bancaire. Dans ce dernier secteur, cependant, le taux de croissance s'est ralenti et n'aurait pas dépassé, selon les estimations, 3 pour cent contre plus de 7 pour cent en 1993. L'expansion très modérée du secteur du bâtiment et des travaux publics s'explique par la place grandissante qu'occupent les entreprises étrangères sur le marché intérieur, où l'activité est restée soutenue. La valeur ajoutée dans l'agriculture n'a pratiquement pas varié.

## **Le marché du travail**

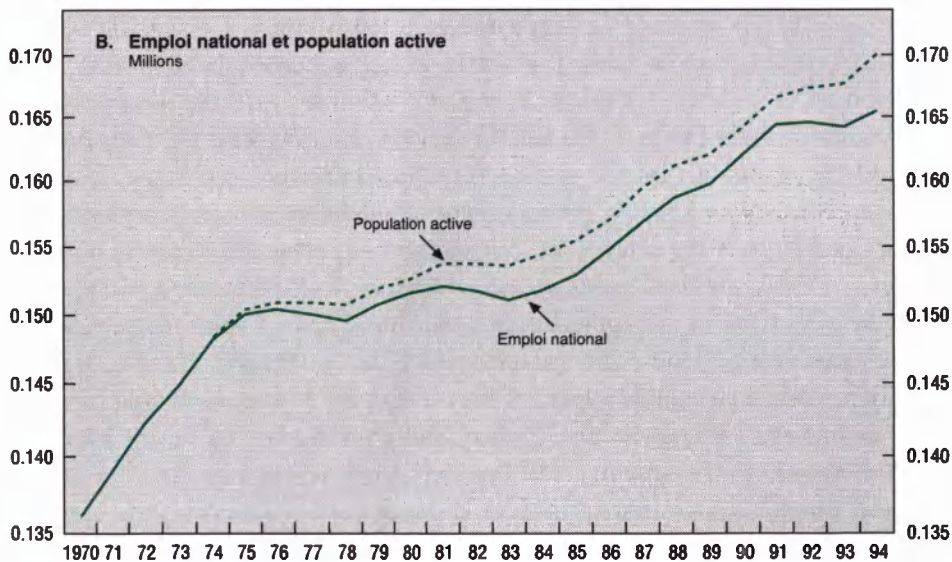
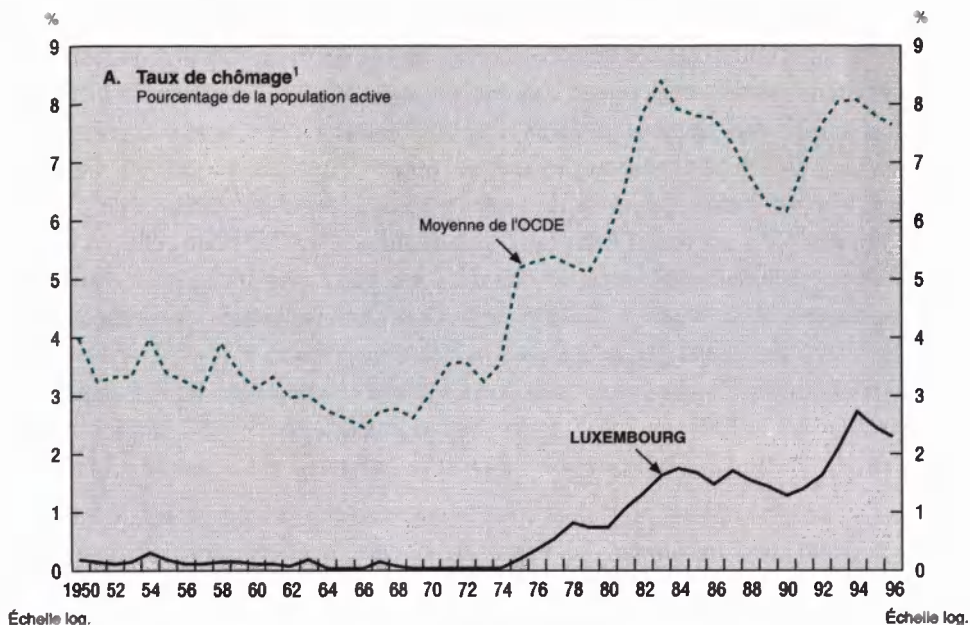
Étant donné le caractère assez atypique du marché du travail du Luxembourg, il peut être bon de rappeler rapidement les tendances en longue période et les principaux facteurs qui les déterminent avant d'examiner l'évolution récente et les mesures prises par les pouvoirs publics.

### ***Bref historique***

Le chômage est resté exceptionnellement faible comparativement aux autres pays de l'OCDE (graphique 1, partie A). Le chômage déclaré, pratiquement inexistant dans les années 70, a suivi une tendance lentement ascendante pendant la première moitié des années 80, mais sans jamais dépasser 2 pour cent de la population active. Après avoir reculé pendant quelques années, il s'inscrit de nouveau en hausse depuis 1990 et approchait 2¾ pour cent en 1994, ce qui est encore très faible par rapport aux autres pays.

Ce résultat tout à fait remarquable a été facilité par l'évolution de la population active qui, à la différence de la plupart des autres pays, est restée stationnaire entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80, période pendant laquelle l'économie a perdu un peu de son dynamisme (graphique 1, partie B). La faible croissance de l'emploi pendant ces années-là a principalement tenu au vaste

Graphique 1. LE MARCHÉ DU TRAVAIL SUR LE LONG TERME



1. Les taux de chômage pour 1995 et 1996 sont des prévisions du Secrétariat de l'OCDE.  
Source : OCDE, Base de données analytique et Statistiques de la population active.



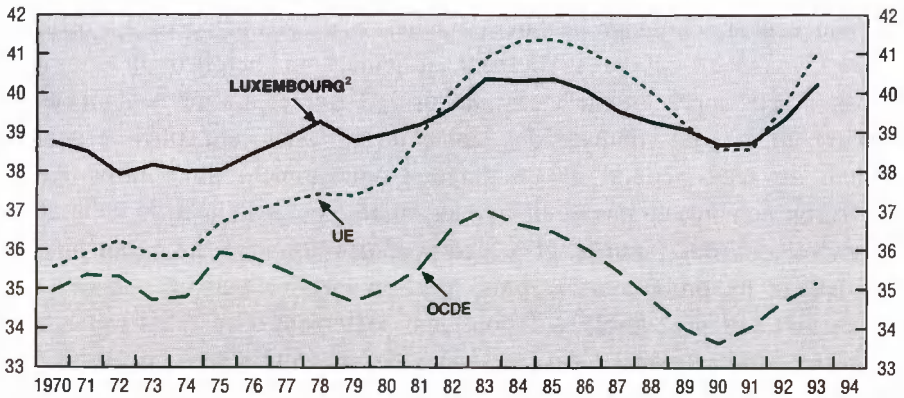
processus de restructuration du secteur sidérurgique, qui s'est traduit par une réduction spectaculaire des capacités et par la fermeture d'installations non rentables, avec pour conséquence des délestages massifs de main-d'œuvre industrielle. Dans le même temps, cependant, l'économie a commencé à se transformer pour se consacrer essentiellement aux services, et ce à une vitesse sans précédent dans la zone de l'OCDE. Du milieu des années 80 au début des années 90, l'emploi intérieur – c'est-à-dire l'emploi de ressortissants luxembourgeois et de travailleurs étrangers – s'est accru à un taux annuel moyen de 3.7 pour cent, en raison de la forte expansion du secteur financier et, dans une moindre mesure, du développement d'activités nouvelles telles que les industries manufacturières légères, les communications et les médias, les transports et la R-D. Depuis 1991, l'emploi continue d'augmenter, mais à un rythme un peu plus lent. Les travailleurs frontaliers ont représenté l'augmentation presque totale de l'emploi, tandis que l'emploi national a marqué un palier et le chômage s'est inscrit en hausse.

La structure de l'emploi s'est totalement modifiée au cours des vingt dernières années. Dans les années 70, la part de l'industrie et des services marchands dans l'emploi total était la même (35 pour cent dans l'un et l'autre cas); en 1990, la part des services était montée à plus de 50 pour cent – soit à peu près la moyenne de l'UE – et celle de l'industrie était tombée aux alentours de 20 pour cent. La perte d'emplois dans l'industrie a été la conséquence directe de la réduction de la taille du secteur sidérurgique – dont les effectifs sont passés de quelque 30 000 à moins de 7 000 à la fin de 1994. En revanche, l'expansion nette des industries manufacturières non sidérurgiques a créé environ 300 emplois par an, ce qui correspond à près d'un tiers du recul annuel moyen de l'emploi dans la sidérurgie. Malgré l'importance de ces secteurs en termes de valeur ajoutée, la progression de l'emploi dans les services bancaires et l'assurance n'a représenté qu'environ le tiers de l'augmentation totale de l'emploi dans le secteur des services marchands. Une autre caractéristique de l'économie luxembourgeoise est sa dépendance croissante à l'égard des travailleurs étrangers, dont la part dans l'emploi intérieur est passée de 30 pour cent en 1980 à plus de 50 pour cent en 1994. Parmi ces travailleurs, les frontaliers – qui vivent dans les pays voisins mais travaillent au Luxembourg – sont devenus particulièrement nombreux au cours de la dernière décennie, leur part dans l'emploi intérieur passant de moins de 5 pour cent en 1983 à 25 pour cent en 1994.

C'est seulement en 1994 que l'on a entrepris une étude détaillée du marché du travail. Se fondant sur une définition proche de celle du chômage standardisé, les auteurs de cette étude ont constaté cette année-là un taux de chômage de 2 pour cent, le chômage déclaré s'établissant à 1.4 pour cent. La différence entre ces deux taux tient essentiellement aux jeunes qui cherchent un emploi et ne sont pas inscrits auprès des services publics de l'emploi. La même enquête a fait apparaître un taux de chômage des jeunes de 4.5 pour cent, plus de deux fois supérieur au taux général de chômage. Contrairement aux autres pays de l'OCDE, on ne constate pas de différence notable entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes, et le chômage des étrangers ne paraît pas poser véritablement un problème. De plus, le chômage des personnes relativement âgées est extrêmement faible, à 1 pour cent seulement. Ceci tient cependant au fait qu'une forte proportion des personnes de ce groupe sont couvertes par le système de pensions d'invalidité, qui constitue un élément important du système de sécurité sociale depuis 1975 et qui a enregistré une forte augmentation du nombre de travailleurs ayant une invalidité « professionnelle » pendant les années 90<sup>3</sup>. Si l'on tient compte des pensions d'invalidité, le Luxembourgeois moyen « prend sa retraite » à 55 ans; et les chômeurs et les personnes invalides considérés globalement représentent près de 10 pour cent de la population active corrigée (c'est-à-dire la population active plus les personnes invalides).

Du fait de l'absence de données rétrospectives sur le chômage standardisé et de la place importante du régime d'invalidité, on peut mieux juger la situation du chômage et son évolution en longue période en utilisant une définition plus large, comme le taux de non-emploi – c'est-à-dire la différence entre la population d'âge actif et l'emploi national en pourcentage de la première (graphique 2). Lors des importants délestages de main-d'œuvre opérés dans l'industrie sidérurgique, le taux de non-emploi a certes augmenté – de 2½ points, pour atteindre plus de 40 pour cent en 1984 – mais cet accroissement a été très modéré par rapport aux autres pays de l'UE. Au cours de la période suivante, où l'emploi a été soutenu, le taux de non-emploi est revenu à son niveau du début des années 70 avant de s'élever à nouveau au cours des deux dernières années. Globalement, à la différence des autres pays de l'UE où le taux de non-emploi a suivi en moyenne une tendance nettement ascendante, la tendance à long terme au Luxembourg a été pratiquement stationnaire.

Graphique 2. **TAUX DE NON-EMPLOI : COMPARAISON INTERNATIONALE<sup>1</sup>**  
 Pourcentage



1. Différence entre la population en âge de travailler et l'emploi, en pourcentage de la première.
  2. Il s'agit de l'emploi national et non de l'emploi total ; les travailleurs frontaliers ne sont pas pris en compte.
- Source : OCDE, *Base de données analytique* et estimations du Secrétariat.

La principale raison de la faiblesse du taux de chômage semble tenir à des caractéristiques propres au Luxembourg<sup>4</sup> qui, conjuguées à une politique industrielle très active et aux effets de la politique économique d'ensemble, ont abouti à une évolution structurelle de l'économie – de l'industrie lourde aux services – sans équivalent dans aucun autre pays de l'OCDE.

C'est grâce à la conjonction unique d'une population peu nombreuse et d'une situation géographique centrale que les travailleurs frontaliers jouent un rôle déterminant sur le marché du travail intérieur. Au tout début de la restructuration de l'industrie sidérurgique au lendemain du premier choc pétrolier et, dans une moindre mesure, probablement aussi au cours de la période récente de croissance ralentie, cette catégorie de travailleurs a joué le rôle de régulateur, en limitant la montée du chômage. A l'inverse, elle a évité la surchauffe de l'économie, en permettant à la rapide croissance économique amorcée en 1984 de se poursuivre jusqu'en 1991. Globalement, le Luxembourg peut compter sur une population active beaucoup plus nombreuse que celle dont il dispose au plan national, d'où une très forte élasticité de l'offre de main-d'œuvre. De même, la



population active nationale a suivi l'évolution de l'emploi, sa croissance se ralentissant en période de faible conjoncture. Ce résultat a tenu à ce que les personnes âgées peuvent se retirer du marché du travail pour demander à bénéficier du régime de pension pour invalidité. De plus, contrairement aux autres pays de l'UE, le taux d'activité des femmes ne s'est accru que modérément, ce qui s'explique peut-être aussi bien par une préférence sociale au Luxembourg que par la générosité des allocations familiales. Dans ces conditions, le taux de chômage a pu rester à un très faible niveau et le taux de non-emploi est demeuré élevé comparativement à la moyenne de l'OCDE, l'un et l'autre témoignant d'une stabilité relative depuis une vingtaine d'années.

Au Luxembourg, le système de formation des salaires tend à générer une certaine rigidité des rémunérations nominales et réelles dans la mesure où il est fondé sur des négociations salariales collectives sectorielles, une indexation intégrale des salaires et un salaire minimum légal qui représente à peu près 50 pour cent du salaire moyen<sup>5</sup> et qui est automatiquement ajusté – avec un certain décalage – en fonction de la progression moyenne des rémunérations. Néanmoins, les mécanismes d'indexation ont été parfois appliqués de manière flexible, en tenant compte de l'évolution macroéconomique et sectorielle. Ainsi, à la suite de la dévaluation du franc belge/luxembourgeois de 1982, ils ont été suspendus pendant deux ans. De plus, pendant le processus de restructuration du secteur sidérurgique, les salaires réels et parfois même nominaux ont pu être révisés à la baisse pendant d'assez longues périodes. Néanmoins, au début des années 90, les rigidités du système de formation des salaires ont empêché la croissance des rémunérations de se ralentir. Malgré le fléchissement de l'activité économique, le rythme de hausse de la rémunération par salarié est resté de l'ordre de 5 pour cent (en termes nominaux), taux de loin supérieur à la croissance de la productivité, ce qui a porté la part des salaires à des niveaux sans précédent. Ce phénomène, conjugué à la nouvelle crise mondiale dans le secteur de la sidérurgie, a été largement responsable de la récente aggravation du chômage et du non-emploi.

Dans une large mesure, les bons résultats sur le front de l'emploi ont également tenu à la mise en œuvre de politiques structurelles. Premièrement, sous l'impulsion de la crise de la sidérurgie, le gouvernement a accéléré le processus de restructuration de grande ampleur de ce secteur, avec une réduction spectaculaire des capacités, des gains de productivité, une diversification des produits, et, plus récemment, la constitution d'alliances avec d'autres sidérurgistes étrangers.

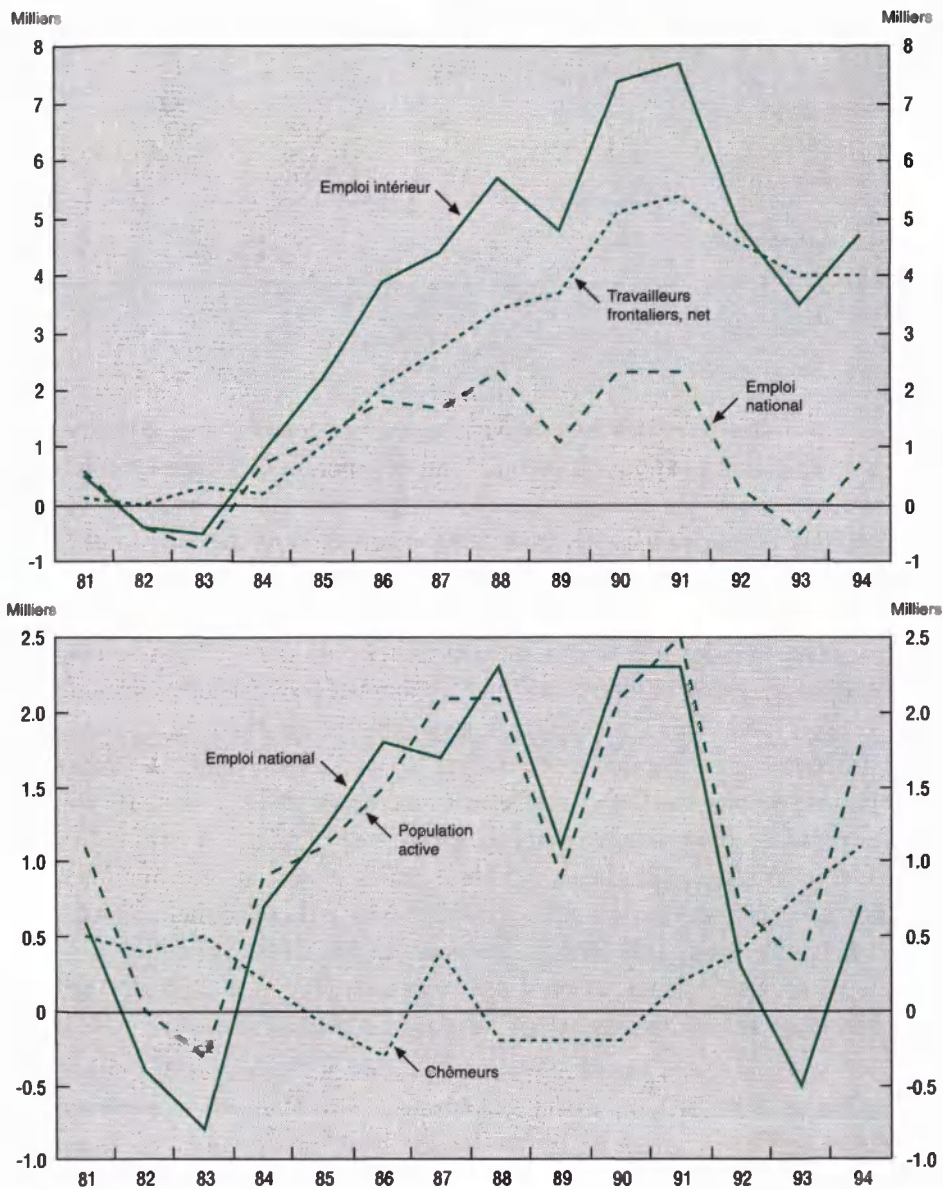


Deuxièmement, les politiques structurelles ont contribué de manière décisive à la création d'emplois dans le secteur des services en améliorant les avantages comparatifs du secteur bancaire grâce à l'existence d'un code strict en matière de secret bancaire, des avantages fiscaux par rapport aux pays voisins et des lois et réglementations financières libérales. Troisièmement, le Luxembourg a été l'un des premiers pays à mettre en œuvre les directives communautaires, attirant par là même un nombre accru de banques, mais aussi des activités de communication et, par voie de conséquence, des emplois. Quatrièmement, conscient de ce que la dépendance à l'égard des services financiers risquait de devenir excessive, le gouvernement s'emploie désormais à mettre en œuvre une politique industrielle active, sous la forme d'une amélioration des infrastructures industrielles (routes, énergie, télécommunications, parcs industriels et dispositifs de financement destinés à attirer l'investissement manufacturier). Cette politique à long terme de diversification économique et de programmes ambitieux d'investissement public – notamment en infrastructures – est néanmoins allée de pair avec une politique budgétaire foncièrement prudente, ce qui peut avoir encore renforcé l'attrait du Luxembourg en tant que centre financier international et lieu d'implantation d'investissements étrangers.

### *Évolution récente*

L'évolution récente n'a pas fondamentalement modifié la situation du chômage au Luxembourg par rapport aux autres pays de l'OCDE. Néanmoins, le recours de plus en plus important aux travailleurs frontaliers a encore réduit le lien entre l'emploi national et l'emploi intérieur, et le chômage risque d'être devenu un problème largement structurel. Du fait du ralentissement de l'activité, l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers s'est modérée en 1993, mais moins que la création de nouveaux emplois, de sorte que, pour la première fois depuis le début des années 80, l'emploi national a diminué et le taux de chômage a franchi la barre des 2 pour cent (graphique 3). L'an dernier, l'activité se redressant, le rythme des créations d'emplois s'est accéléré, mais comme la plupart des vacances d'emploi ont été occupées par de nouveaux travailleurs frontaliers et qu'un nombre grandissant de ressortissants luxembourgeois décidaient de chercher un emploi, la population active s'est gonflée et le chômage a encore progressé pour s'établir aux alentours de 2¾ pour cent (tableau 2).

**Graphique 3. ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL**  
Variation en milliers



Source : STATEC.

Tableau 2. **Emploi et chômage**

Variation en pourcentage

	1990	1991	1992	1993	1994 <sup>1</sup>
Emploi intérieur	4.7	4.7	2.8	2.0	2.6
Travailleurs frontaliers	18.0	15.5	11.3	9.2	8.3
Chômeurs	-8.7	9.5	17.4	29.6	32.7
Population active	1.3	1.5	0.4	0.2	1.1
Taux de chômage <sup>2</sup>	1.3	1.4	1.6	2.1	2.7

1. Chiffres provisoires.

2. En pourcentage de la population active.

Source : STATEC.

De l'avis des autorités luxembourgeoises, ces tendances sont assez paradoxales et difficiles à expliquer, compte tenu notamment de l'absence d'informations suffisantes sur les caractéristiques du chômage. L'inadéquation apparente entre l'offre d'emplois intérieurs et la demande émanant de ressortissants luxembourgeois indique l'existence d'éventuels problèmes de qualifications, d'âge, de coût, et, plus généralement, de fonctionnement du marché du travail, du fait notamment du rôle des prestations sociales et des politiques actives de conseil et de formation – autant de domaines que les autorités envisagent d'examiner de manière assez détaillée. Une explication possible pourrait être que, pour différentes raisons, les travailleurs frontaliers sont plus désireux de trouver ou d'accepter un emploi que les ressortissants luxembourgeois : le taux de chômage dans les régions voisines du Luxembourg est assez élevé ; la structure des coûts de main-d'œuvre luxembourgeois – où les salaires sont relativement élevés et les coûts non salariaux moins accusés – rend peut-être particulièrement attrayants les salaires nets offerts aux travailleurs frontaliers au Luxembourg ; enfin, le système de sécurité sociale du Luxembourg semble assez généreux, d'où une faiblesse correspondante des incitations au travail pour les nationaux.

Face au taux modéré mais croissant de chômage, les autorités ont intensifié leur politique à l'égard du marché du travail. En 1993, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures ciblées sur des groupes spécifiques de chômeurs, et notamment sur les personnes âgées. Afin de réduire le coût de l'emploi des personnes de ce groupe, la Caisse d'indemnisation du chômage prendra à sa charge la totalité des cotisations patronales et salariales à la sécurité



sociale des personnes de 50 ans et plus nouvellement embauchées. Cette subvention, qui représente environ 25 pour cent des coûts totaux de main-d'œuvre, continuera d'être versée jusqu'à ce que les bénéficiaires atteignent 57 ans et puissent bénéficier d'une retraite anticipée. S'il est probable que cette mesure n'aura qu'un coût budgétaire limité étant donné le niveau du chômage, on ne peut exclure le risque qu'elle entraîne la substitution de travailleurs âgés à des jeunes. Au milieu de 1994, le gouvernement a adopté un nouveau train de mesures pour préserver l'emploi, la stabilité des prix et la compétitivité des entreprises (voir ci-après). Sur le plan de l'emploi, il était notamment prévu de réorganiser les services publics de l'emploi pour en accroître l'efficacité, d'intensifier les efforts dans le domaine des programmes actifs tels que la formation, le conseil et le placement, et de mettre en place des mesures pour limiter les abus et le travail au noir. Bien que ces dispositions ne semblent pas jusqu'à présent avoir grandement affecté le niveau du chômage, il est encore trop tôt pour en évaluer l'impact.

## Coûts et prix

Au début des années 90, les salaires ont progressé à un rythme rapide, y compris en 1993, malgré le ralentissement de l'activité. L'une des raisons en a été le système institutionnalisé d'indexation des salaires et le rattachement des salaires minimums au taux moyen de croissance des rémunérations dans l'économie. Conjugée à l'appréciation du franc luxembourgeois, notamment en 1992, cette tendance des salaires a entraîné une contraction des marges bénéficiaires et une érosion de la compétitivité internationale. Selon les chiffres du Statec, sur la période 1990-93 par exemple, les coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières, exprimés en monnaie locale, ont augmenté de plus de 4½ pour cent par an en moyenne, soit une croissance plus rapide que dans les pays voisins, Allemagne exceptée (tableau 3). La situation semble s'être très nettement améliorée en 1994, en partie du fait du train de mesures adopté par le gouvernement pour préserver l'emploi, la stabilité des prix et la compétitivité des entreprises, qui prévoyait notamment la budgétisation de certaines cotisations patronales de sécurité sociale, dont le montant représentait – selon les autorités – 1.7 pour cent des salaires concernés. La hausse de la rémunération par salarié dans le secteur privé, qui était de près de 5 pour cent en 1993, a marqué une décélération pour s'établir, selon les estimations, à 2¼ pour cent, et la croissance

Tableau 3. Les coûts de main-d'œuvre dans l'industrie

Variation en pourcentage

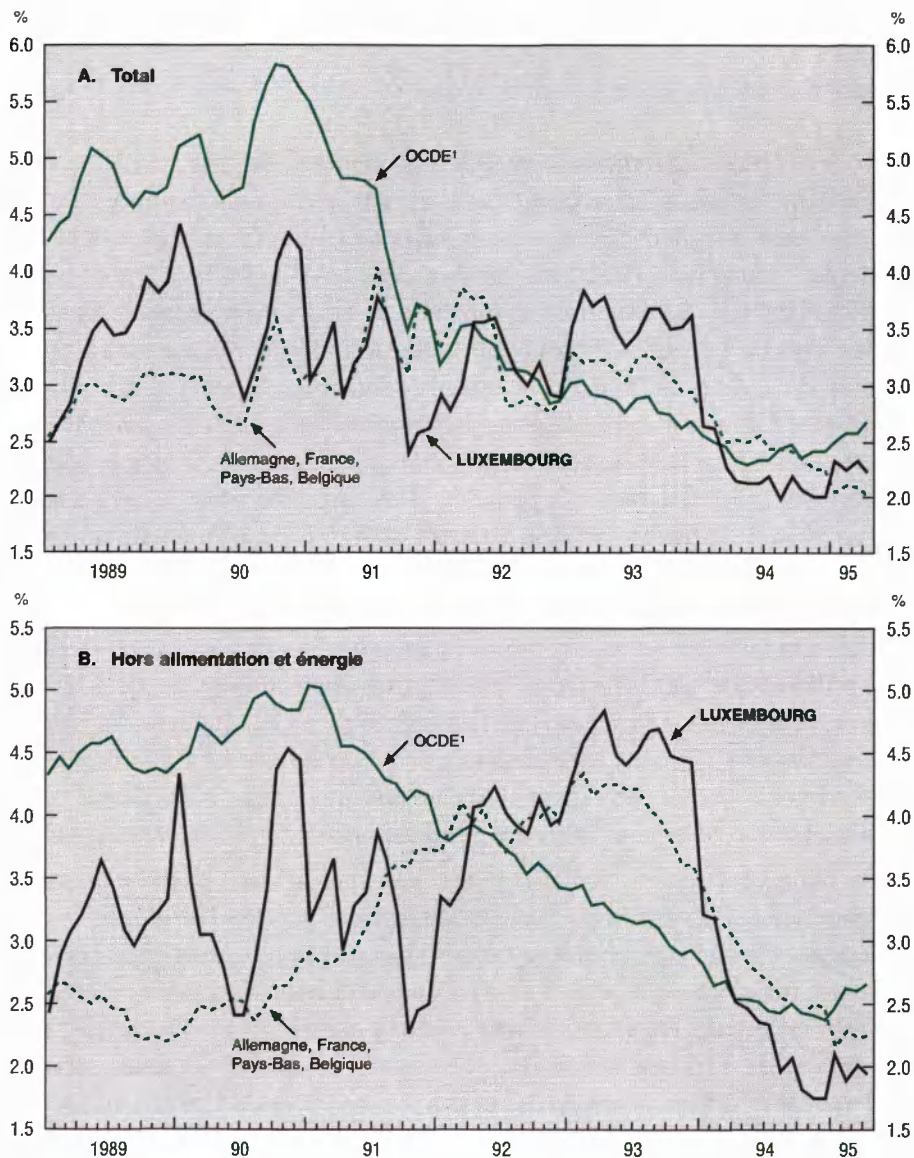
	1989	1990	1991	1992	1993	1994		
						T1	T2	T3
<b>Rémunération du travail</b>								
Total	5.3	4.4	4.8	5.1	0.5	1.1	-1.3	1.6
Sidérurgie	1.7	-0.9	-1.0	-2.1	-6.3	-3.6	-4.1	-2.6
Autres industries	7.4	7.0	7.2	8.1	3.0	2.9	-0.2	3.0
<b>Production</b>								
Total	7.6	-0.4	0.7	-0.4	-3.4	6.5	4.9	7.9
Sidérurgie	1.5	-2.7	-4.1	-6.6	-1.1	4.1	-1.5	2.1
Autres industries	10.7	0.7	2.8	2.4	-4.2	6.9	5.2	11.1
<b>Coûts unitaires de main-d'œuvre</b>								
Total	-2.1	4.8	4.1	5.5	4.1	-5.1	-5.9	-5.8
Sidérurgie	0.2	1.8	3.2	4.8	-5.3	-7.4	-7.3	-0.9
Autres industries	-3.0	6.2	4.4	5.5	7.6	-3.8	-5.1	-7.3

Source : STATEC, EUROSTAT.

de la productivité a repris, notamment dans l'industrie. Il se pourrait en conséquence que les coûts unitaires de main-d'œuvre dans les industries manufacturières aient reculé de plus de 5 pour cent l'an dernier et que, malgré une nouvelle appréciation de la monnaie, la compétitivité internationale du Luxembourg se soit améliorée.

L'inflation – mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) – s'est établie en moyenne aux alentours de 3½ pour cent par an sur la période 1990-93, essentiellement sous l'effet de deux séries de relèvements des impôts indirects effectués dans le cadre du plan communautaire d'harmonisation fiscale. Ce processus étant arrivé à son terme, l'inflation a reculé à 2.2 pour cent l'an dernier, soit un taux inférieur à la moyenne des quatre pays voisins du Luxembourg – Allemagne, France, Pays-Bas et Belgique (graphique 4). L'inflation sous-jacente – c'est-à-dire l'IPC total hors produits alimentaires et énergie – a évolué de manière analogue. Alors que les prix des produits importés – qui entrent pour environ 60 pour cent dans l'IPC total – n'augmentaient pratiquement pas l'an dernier, ceux des produits et services intérieurs ont continué de s'accroître à un

**Graphique 4. PRIX A LA CONSOMMATION**  
Variation en pourcentage par rapport à l'année précédente



1. Compte non tenu de la Turquie et du Mexique.  
 Source : OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

rythme rapide – plus de 3 pour cent – sous l’effet de l’augmentation des prix administrés, notamment dans le secteur des soins de santé.

## Secteur extérieur

L’an dernier, le redressement des exportations de marchandises semble avoir été nettement plus accusé vis-à-vis des pays non membres de l’UE (+17 pour cent en valeur sur les six premiers mois comparativement à la même période de l’année précédente) que vis-à-vis des pays de l’UE (+5 pour cent). A l’extérieur de l’UE, les exportations ont été particulièrement soutenues à destination des pays de l’AELE – notamment la Suède (+33 pour cent) – du Brésil, de l’Inde et de l’Asie du Sud-Est – essentiellement la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, l’Indonésie et la Malaisie. Les importations en provenance des pays membres de l’UE se sont accrues de près de 6 pour cent, mais celles de toutes les autres provenances ont reculé à peu près dans la même proportion, principalement en raison de la baisse des achats d’avions à réaction, particulièrement importants en 1993. Les exportations totales de marchandises s’étant accrues plus rapidement que les importations totales – près de 7 pour cent contre 4 pour cent – le déficit commercial sur les six premiers mois de l’an dernier est revenu à près de 50 milliards de francs luxembourgeois (soit environ 10 pour cent du PIB), contre un peu plus de 55 milliards tant en 1993 qu’en 1992 (tableau 4). Le déficit avec les pays de l’UE s’est légèrement creusé – atteignant 33 milliards de francs luxembourgeois – mais l’excédent avec tous les autres pays, bien que plus faible, a pratiquement doublé pour atteindre 8 milliards de francs luxembourgeois.

En règle générale, un déficit commercial important au Luxembourg est plus que compensé par un très large excédent au titre des revenus de facteurs et par un excédent plus limité au titre des autres services. La faiblesse relative des sorties au titre des transferts nets publics et privés ne modifie pas ce tableau d’ensemble, et le résultat est un excédent structurel de la balance courante qui a dépassé 20 pour cent du PIB pendant la seconde moitié des années 80 avant de revenir aux alentours de 15 pour cent au début des années 90 – soit l’excédent de loin le plus important en proportion du PIB dans la zone de l’OCDE. Bien que l’on ne dispose pas encore de chiffres pour 1994, il est probable que l’excédent au titre des services non facteurs se sera gonflé, grâce notamment à l’accroissement des recettes des télécommunications. L’excédent au titre du revenu des investisse-



Tableau 4. **Balance des opérations courantes**

En milliards de francs luxembourgeois

	1970	1975	1980	1985	1991	1992 <sup>1</sup>	1993 <sup>2</sup>
Exportations de marchandises	42.5	65.3	88.6	168.7	215.0	208.9	204.6
Importations de marchandises	38.2	69.2	105.6	186.7	277.0	264.3	261.4
<b>Balance commerciale</b>	4.3	-3.9	-17.0	-18.0	-62.0	-55.4	-56.8
Exportations de services	18.7	95.3	376.7	622.4	1 193.2	1 254.5	1 290.9
<i>dont :</i>							
Revenus de facteurs	12.8	81.0	347.6	568.2	1 107.1	1 163.9	1 192.5
Services autres que les revenus de facteurs	5.9	14.3	29.1	54.2	86.1	90.6	98.4
Importations de services	15.2	81.0	339.4	555.0	1 081.6	1 129.6	1 163.0
<i>dont :</i>							
Revenus de facteurs	11.5	73.4	326.5	529.6	1 040.2	1 088.2	1 116.4
Services autres que les revenus de facteurs	3.7	7.6	12.9	25.4	41.4	41.4	46.6
<b>Balance des services</b>	3.5	14.3	37.3	67.4	111.6	124.9	127.9
<i>dont :</i>							
Revenus de facteurs	1.3	7.6	21.1	38.6	66.9	75.7	76.1
Services autres que les revenus de facteurs	2.2	6.7	16.2	28.8	44.7	49.2	51.8
Transferts privés et public nets	-0.5	-0.7	-2.1	-4.5	-8.6	-9.2	-9.3
<b>Balance des paiements courants</b>	7.3	9.7	18.2	44.9	41.0	60.3	61.8
En pourcentage du PIB	13.3	11.2	13.1	21.9	12.9	17.8	17.1

1. Chiffres provisoires.

2. Estimations.

Source : STATEC.

ments pourrait avoir marqué un palier à un niveau élevé, et les paiements nets de transfert au titre des travailleurs frontaliers pourraient avoir progressé. Tout bien considéré, les autorités estiment que l'excédent de la balance courante s'est vraisemblablement à nouveau élargi, pour atteindre quelque 20 pour cent du PIB.

## Perspectives à court terme

On peut, semble-t-il, tabler sur la poursuite d'une croissance durable, sans guère de tensions dans l'économie. La reprise devrait s'accélérer modérément, la croissance du PIB réel atteignant en moyenne 3 pour cent en 1995-96. En raison



de l'évolution observée dans les pays voisins et de l'appréciation du franc luxembourgeois en termes effectifs, les exportations devraient être moins soutenues, mais la demande intérieure pourrait progressivement prendre le relais, et la contribution de la balance extérieure à la croissance devenir légèrement négative en 1996. Il est probable que l'investissement se redressera, poussé par les taux élevés d'utilisation des capacités, l'amélioration du climat économique et les pénuries persistantes sur le marché du logement, liées en partie à l'augmentation du nombre de fonctionnaires européens basés au Luxembourg. Qui plus est, les taux à long terme ont baissé ces derniers mois et l'effet de freinage qu'exercent les taux d'intérêt réels élevés sur le logement est atténué par des incitations fiscales, telles que la bonification d'intérêts sur les prêts hypothécaires accordés aux ménages. L'investissement public devrait fortement se redresser, grâce au démarrage de nouveaux projets importants dans le secteur ferroviaire. La croissance de la consommation privée pourrait s'accélérer parallèlement à celle du revenu des personnes physiques. Le secteur sidérurgique devrait bénéficier plus largement de la reprise, le gonflement des investissements des entreprises en Europe – dont certains dans la construction non résidentielle – se traduisant par une demande accrue de produits longs et plats dans la production desquels le Luxembourg est spécialisé. En revanche, après la rapide expansion qui a marqué les toutes dernières années, le secteur bancaire pourrait entrer dans une période de consolidation. On prévoit que la croissance de l'emploi intérieur se poursuivra à un rythme rapide – proche de 3 pour cent par an. Néanmoins, le taux de chômage ne devrait que lentement reculer – pour s'établir à 2¼ pour cent en 1996 –, une large fraction des nouveaux emplois continuant vraisemblablement d'être occupés par des travailleurs frontaliers. Étant donné la récente appréciation du franc luxembourgeois, et en l'absence de nouveaux relèvements des impôts indirects, la hausse des prix à la consommation pourrait encore se ralentir et s'établir en moyenne aux alentours de 2 pour cent.

Ces projections sont étroitement tributaires de la situation économique des pays voisins et de l'expansion des marchés d'exportation. Plus précisément, on ne peut négliger le risque que l'appréciation du franc luxembourgeois et de la plupart des autres monnaies du mécanisme européen de change, si elle persistait, ait un effet de freinage plus accusé qu'on ne le prévoit ici sur les exportations, et donc sur l'investissement des entreprises et l'activité économique de ces pays, et plus particulièrement du Luxembourg.

## **II. Politique économique : une situation budgétaire enviable**

### **Politique monétaire**

Du fait de l'existence de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL), le Luxembourg n'a pas de politique monétaire indépendante. Néanmoins, la législation qui régit l'Institut monétaire du Luxembourg (IML) fait actuellement l'objet de modifications pour satisfaire aux exigences du traité sur l'Union européenne, c'est-à-dire le « traité de Maastricht ». Les principaux changements seront les suivants :

- l'élargissement du rôle de l'IML qui, outre qu'il aura désormais pour principal objectif le maintien de la stabilité des prix, sera chargé de définir et de mettre en œuvre la politique monétaire, de conduire les opérations de change et de promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement ;
- l'indépendance accordée à l'IML pour toutes les questions et décisions relatives à la politique monétaire ;
- la modification de la composition et de la compétence des organes directeurs de l'IML, c'est-à-dire le conseil d'administration et le conseil ;
- la création au sein de l'IML d'une commission chargée de la réglementation prudentielle qui sera consultée et devra conseiller le gouvernement sur tous les projets réglementaires concernant le contrôle prudentiel du secteur financier.

Ces modifications impliquent la transformation progressive de l'IML qui, d'autorité monétaire virtuelle deviendra une banque centrale à part entière, opérant dans le cadre de l'Union européenne et en tant que membre du Système européen des Banques centrales. L'IML exerce ses compétences dans les limites imposées par

l'association monétaire avec la Belgique, qui reste inchangée durant la deuxième phase de l'UEM.

Dans le cadre des arrangements actuels, les conditions monétaires au sein de l'UEBL devraient être légèrement durcies au cours de la période sous revue, l'étroit rattachement du franc belge au deutschemark se traduisant, avec l'affermissement de la reprise, par une hausse progressive des taux d'intérêt à court terme parallèlement aux taux allemands.

## **Politique budgétaire<sup>6</sup>**

La politique budgétaire du Luxembourg est explicitement axée sur le moyen terme. En règle générale, la croissance des dépenses publiques est déterminée par une « norme » qui tient compte de la croissance réelle prévue de l'économie à moyen terme et de la hausse attendue des prix à la consommation. Il ne s'agit cependant pas d'un plafonnement rigide de la croissance des dépenses d'une année sur l'autre, mais plutôt d'un objectif à moyen terme. Au cours des dernières années, la progression effective des dépenses a dépassé la norme de plusieurs points de pourcentage, le gouvernement ayant poursuivi la mise en œuvre de sa politique industrielle et lancé un ambitieux programme d'investissements en infrastructures. Pendant le ralentissement conjoncturel de 1992-93, il a également pris des mesures pour soutenir la demande intérieure, avec notamment des dispositions visant à favoriser l'investissement résidentiel, des incitations fiscales et des relèvements des pensions et des allocations familiales. De plus, au milieu de l'année 1994, les autorités ont adopté un train de mesures pour soutenir l'emploi, la stabilité des prix et la compétitivité des entreprises. Les cotisations patronales à la sécurité sociale ont été réduites, on l'a vu, pour alléger les coûts de main-d'œuvre non salariaux – décision dont le coût budgétaire en année pleine a été estimé par le gouvernement à 2 milliards de francs luxembourgeois, soit 1/2 pour cent du PIB. Néanmoins des dispositions ayant été dans le même temps prévues pour accroître les recettes – notamment un relèvement de l'impôt de solidarité et un nouveau droit d'accise sur les combustibles –, l'incidence nette sur le budget devrait être un peu plus faible. Plus généralement, la progression tendancielle des dépenses publiques a été rapide – 40 pour cent sur la période 1989-93, soit plus de deux fois la moyenne des autres pays de l'UE. Ce phénomène s'explique dans une certaine mesure par le fait que la croissance des deux

tiers des postes de dépenses courantes – tels que les prestations de sécurité sociale, les pensions, les soins de santé, les subventions aux transports publics et aux programmes régionaux, ainsi que les salaires et traitements dans la fonction publique – ne résulte pas de décisions budgétaires mais est liée légalement à l'indice des prix à la consommation et n'est que rarement assujettie à des plafonds budgétaires.

Du fait de la progression des dépenses et malgré les importantes recettes fiscales en provenance du secteur bancaire, le budget de l'administration centrale, fortement excédentaire en 1990, s'est dégradé et s'est soldé par un déficit significatif en 1992 avant de revenir à une situation de quasi-équilibre en 1993 et à un nouvel excédent en 1994 (tableau 5). La situation budgétaire des collectivités locales s'est elle aussi détériorée, mais en raison de l'augmentation régulière de l'emploi et des paiements de cotisations, le système de sécurité sociale reste largement excédentaire. En conséquence, le budget des administrations publiques a continué de dégager un excédent tout au long de la période de ralentissement économique, excédent qui l'an dernier pourrait avoir été de l'ordre de 2 pour cent

**Tableau 5. Budget et dette des administrations publiques**

En milliards de francs luxembourgeois

	1990 Résultat définitif	1991 Résultat définitif	1992 Résultat définitif	1993 Résultat provisoire	1994 Résultat provisoire
<b>1. Capacité de financement des administrations publiques<sup>1</sup></b> (En pourcentage du PIB)	17.4 (4.9)	7.0 (1.8)	2.6 (0.6)	7.4 (1.7)	8.6 (1.9)
Administration centrale	8.1	0.1	-5.5	0.1	2.4
Collectivités locales	0.2	0.4	-2.5	-0.3	-0.7
Sécurité sociale	9.1	6.5	10.6	7.6	6.9
<b>2. Endettement brut des administrations publiques<sup>2</sup></b> (En pourcentage du PIB)	16.2 (4.6)	15.5 (4.1)	19.6 (4.8)	24.5 (5.7)	26.8 (5.9)
<i>Pour mémoire :</i>					
3. Avoir des fonds de l'État	20.9	14.5	8.7	11.4	13.4
4. Réserves budgétaires de l'État	7.3	6.1	2.7	2.8	2.8

1. Sur la base des transactions et dans l'optique des comptes nationaux.

2. Définition du traité de Maastricht.

Source : Inspection générale des finances.



du PIB. De même, en ce qui concerne la dette publique, le Luxembourg se trouve dans une situation tout à fait satisfaisante par rapport aux autres pays Membres. La dette publique consolidée (définition de Maastricht), qui était tombée à 15½ milliards de francs luxembourgeois, soit 4 pour cent du PIB en 1991, s'est de nouveau élargie, l'administration centrale ayant repris ses emprunts sur les marchés de capitaux, essentiellement pour financer des projets de travaux publics. La dette approchait 27 milliards de francs luxembourgeois à la fin de 1994, mais représentait encore moins de 6 pour cent du PIB<sup>7</sup>. De plus, du fait de l'existence d'importantes réserves budgétaires et de fonds publics spéciaux, la dette nette pourrait être bien plus faible, voire négative.

Le budget 1995, présenté au cours de l'été 1994, prévoit l'extrapolation de l'évolution récente, le taux de croissance des dépenses – à 6.3 pour cent – dépassant à nouveau la norme à moyen terme (5.5 pour cent). Les recettes fiscales et les cotisations à la sécurité sociale devant elles aussi continuer de s'accroître à un rythme soutenu, la situation budgétaire du Luxembourg ne semble pas devoir se modifier sensiblement à court terme, et l'excédent des administrations publiques pourrait demeurer substantiel. On ne peut cependant ignorer le risque d'un essoufflement de la forte croissance accusée ces derniers temps par les recettes fiscales en provenance du secteur bancaire. Sous l'effet conjugué de ce facteur et de l'alourdissement automatique d'une importante fraction des dépenses courantes, les perspectives à moyen terme sont plus incertaines, dans la mesure notamment où le vieillissement de la population renforcera progressivement les pressions sur les dépenses sociales.

### **Autres politiques structurelles et évolution sectorielle**

La politique industrielle et la politique de diversification, examinées de manière assez détaillée dans de précédentes Études, continuent d'occuper une large place dans la politique économique générale du Luxembourg. Les dispositifs de financement ont cependant été redéfinis pour respecter les règles de l'UE et sont désormais concentrés sur le développement régional, les petites et moyennes entreprises, la recherche et le développement et la protection de l'environnement. Par le biais de sa participation au groupe ARBED, le gouvernement continue d'orienter les activités de l'industrie sidérurgique qui, malgré le vaste effort de restructuration entrepris depuis le milieu des années 70, demeure impor-

tante pour le pays, avec 6 pour cent du PIB et un quart de la production industrielle.

Jusqu'à présent, le secteur sidérurgique, presque exclusivement tourné vers l'exportation, n'a que partiellement bénéficié de la reprise économique en Europe. Ceci tient tout à la fois à la nature de cette reprise et à la composition de la production sidérurgique luxembourgeoise. Étant largement tiré par les stocks et les exportations, le redressement de l'activité a surtout créé une demande de produits sidérurgiques légers au détriment des produits lourds, tels que poutrelles et palplanches, qui sont essentiellement utilisés pour la construction et qui sont la spécialité du Luxembourg. En conséquence, sur les neuf premiers mois de 1994, la production d'acier n'a augmenté que de 1.5 pour cent comparativement à la même période de 1993. Les prix ont monté d'un peu plus de 2 pour cent mais ont tendu à se modérer à nouveau plus tard dans l'année. ARBED a renoué avec les bénéfices en 1994, mais ceci a tenu à ses activités à l'étranger, la production d'acier au Luxembourg s'étant soldée par de nouvelles pertes. Dans le cadre de sa stratégie à moyen terme, ARBED a décidé de mener à son terme la conversion entreprise à la technologie de production électrique et d'utiliser exclusivement ce procédé pour la fabrication de produits longs au Luxembourg. Non seulement cette technologie est plus efficace par rapport au coût et moins polluante, mais elle permet aussi de raccourcir la chaîne de production, ce qui rend l'entreprise moins sensible aux évolutions conjoncturelles du marché de l'acier. La conversion des installations existantes – déjà partiellement achevée – et la construction de nouvelles installations impliquent un vaste effort d'investissement : environ 20 milliards de francs luxembourgeois sur la période 1993-97 (soit près de 1 pour cent du PIB par an), contre 10 milliards sur les cinq années précédentes. ARBED a levé en 1994 près de 10 milliards de francs luxembourgeois sur le marché financier, dont une émission d'actions de 5 milliards de francs. La poursuite des efforts de rationalisation devrait permettre de réduire encore les effectifs de l'industrie sidérurgique à peu près au même rythme que les années précédentes, soit 600 à 650 emplois de moins par an.

Les perspectives à court terme de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise sont satisfaisantes, dans la mesure où la forte reprise prévue des investissements des entreprises en Europe en 1995-96 – certains intéressant la construction non résidentielle – devrait au bout du compte se traduire par une demande accrue de produits longs. Néanmoins, les capacités excédentaires qui existent dans plu-

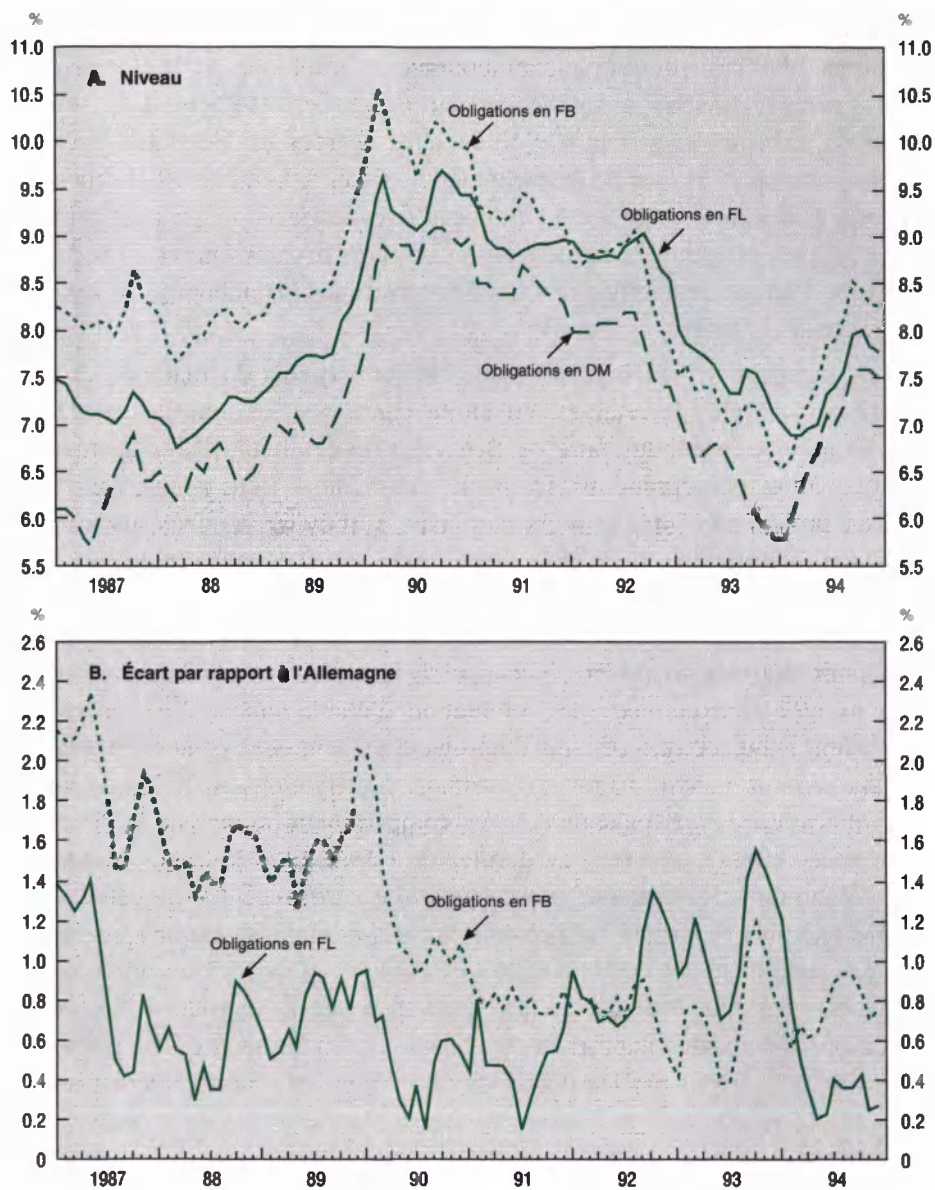
sieurs pays risquent de peser sur les prix et seule une baisse des coûts unitaires de main-d'œuvre permettra d'assurer des profits convenables. Les perspectives à moyen terme sont plus incertaines. Outre l'évolution du marché mondial dans ce secteur – notamment en Europe de l'Est, en Russie et en Asie du Sud-Est –, des facteurs institutionnels, tels que la méthode qu'utilisera l'UE pour régler ses problèmes de surcapacité et sa politique douanière future vis-à-vis des pays d'Europe de l'Est, seront déterminants.

Le secteur de la banque et de l'assurance s'est développé et représente désormais un quart du PIB, soit un pourcentage supérieur à celui de l'industrie sidérurgique au début des années 70; néanmoins, il ne représente qu'environ 10 pour cent de l'emploi total, contre plus de 15 pour cent pour l'industrie sidérurgique en 1970-73. Au cours des dernières années, le secteur financier s'est surtout employé à développer les opérations bancaires avec la clientèle privée, et ce processus a été grandement facilité par la déréglementation du marché financier en 1990 et la multiplication consécutive des émissions d'obligations extérieures libellées en francs luxembourgeois<sup>8</sup>. Malgré la dégradation du climat financier international en général et l'effondrement des marchés obligataires mondiaux en particulier, la performance du centre financier luxembourgeois est demeurée satisfaisante l'an dernier. La croissance du secteur bancaire, en termes de valeur ajoutée, s'est sensiblement ralentie pour s'établir à 3 pour cent, selon les estimations, mais après avoir atteint un taux record de 7 pour cent en 1993. L'introduction d'une retenue à la source en Allemagne en 1992 avait donné un coup de fouet aux entrées de fonds en provenance de ce pays et avait entraîné une augmentation sans précédent du nombre d'établissements bancaires, ainsi qu'une nouvelle accélération de l'expansion de l'emploi et des activités bancaires. L'an dernier, le nombre d'établissements bancaires n'a que très légèrement augmenté – on en comptait 222 à la fin de décembre – mais la création d'emplois dans le secteur financier dans son ensemble, à près de 6 pour cent, s'est poursuivie à un rythme rapide, et la situation des profits est demeurée satisfaisante<sup>9</sup>.

Un trait marquant de l'évolution des marchés financiers internationaux l'an dernier a été la forte augmentation des émissions d'obligations extérieures libellées en francs luxembourgeois, qui ont triplé par rapport à 1993 pour atteindre le chiffre record de 360 milliards de francs luxembourgeois, soit une part de marché de 3 pour cent. Les emprunteurs – essentiellement originaires de Belgique mais aussi de plusieurs autres pays de l'OCDE – ont mis à profit la faiblesse relative



**Graphique 5. RENDEMENT DES OBLIGATIONS  
AU LUXEMBOURG, EN BELGIQUE ET EN ALLEMAGNE**



Source : Banque nationale de Belgique.



des taux d'intérêt, les conditions attrayantes de swaps et la forte demande des petits épargnants, dont beaucoup ont dénoué des positions à court terme. Les rendements des obligations libellées en francs belges ont dépassé ceux des obligations libellées en francs luxembourgeois (graphique 5). Cet écart s'est progressivement resserré avant de devenir négatif en 1992-93, à la suite de différentes réformes monétaires et financières opérées en Belgique, ainsi que d'une importante réduction de la retenue à la source. A la fin de 1993 cependant, la retenue à la source belge a été à nouveau relevée, décision qui peut avoir fait naître certaines incertitudes concernant les mesures fiscales futures dans ce pays et renforcé l'attrait des obligations libellées en francs luxembourgeois aux yeux des investisseurs belges.

Les perspectives du segment franc-luxembourgeois du marché des euro-obligations sont plus incertaines, en partie parce que les autorités belges ont intensifié leurs efforts pour faire de Bruxelles un centre financier international plus attrayant et plus compétitif. De même, au début de cette année, dans le but de mieux protéger les investisseurs nationaux et d'éviter les abus, les autorités belges ont adopté une définition plus stricte en six points pour les euro-obligations vendues en Belgique (voir chapitre III de la Belgique). Aux termes de l'un de ces six points, les émissions doivent être d'au moins 2 milliards de francs belges pour pouvoir continuer d'échapper à la réglementation normale sur les émissions et être exemptées de l'obligation d'établissement d'un prospectus. C'est là une exigence que certains emprunteurs potentiels en francs luxembourgeois désireux de vendre un fort pourcentage d'obligations en Belgique trouveront peut-être excessive, puisque dans ce compartiment du marché la dimension moyenne des émissions a été l'an dernier de 1.3 milliard de francs luxembourgeois. Néanmoins, l'expérience passée montre que ce marché et le centre financier du Luxembourg en général peuvent être très flexibles et réagir assez rapidement aux modifications des conditions extérieures. Ainsi, les autorités suivent attentivement la situation pour avoir l'assurance que la législation luxembourgeoise dans le domaine financier évolue bien avec son temps et utilise pleinement les possibilités offertes par les décisions de l'UE et les accords internationaux.

### III. Conclusions

La reprise économique au Luxembourg se poursuit à un rythme rapide. Elle est particulièrement vigoureuse dans le secteur bancaire et les autres services marchands, et la plupart des autres secteurs de l'économie ont bénéficié d'une forte poussée des exportations. Par contre, le redressement de l'activité en Europe, largement tiré par les stocks et les exportations, n'a guère créé de demande de produits sidérurgiques lourds, qui sont presque exclusivement utilisés pour la construction et qui sont la spécialité du Luxembourg. En conséquence, le secteur sidérurgique émerge à peine d'une profonde récession. Malgré la croissance soutenue de l'activité et la forte création d'emplois, le taux de chômage, bien qu'encore très faible par rapport aux autres pays, a de nouveau augmenté l'an dernier pour s'établir à 2¾ pour cent, tandis que le nombre de travailleurs frontaliers a continué de s'accroître à un rythme rapide. Les coûts unitaires de main-d'œuvre, qui s'étaient sensiblement alourdis au début des années 90 et menaçaient la compétitivité internationale des entreprises, ont, semble-t-il, reculé l'an dernier grâce à la modération des salaires, aux larges gains de productivité et aux réductions des cotisations patronales de sécurité sociale. La hausse des prix à la consommation s'est progressivement ralentie, à 2.2 pour cent (en glissement annuel) en avril. Les perspectives sont positives, avec la poursuite d'une forte croissance et peu de tensions dans l'économie. L'investissement public devrait se redresser vigoureusement avec la mise en chantier de nouveaux projets importants dans le secteur ferroviaire, et la consommation privée pourrait augmenter plus rapidement, parallèlement au revenu des ménages. On prévoit que la croissance du PIB réel s'accélénera légèrement à près de 3 pour cent cette année et la suivante, mais le chômage ne reculera sans doute que lentement, la plupart des nouveaux emplois étant vraisemblablement à nouveau occupés par des travailleurs frontaliers. La hausse des prix à la consommation pourrait en moyenne ne guère dépasser 2 pour cent. Comme c'est habituellement le cas dans une petite économie très ouverte comme le Luxembourg, ces

projections dépendent étroitement de la situation économique des pays voisins et du développement des marchés d'exportation. Plus précisément, on ne peut exclure que les variations récentes des taux de change exercent sur les exportations et l'investissement un effet de freinage plus important qu'on ne le prévoit ici.

Les conditions monétaires au sein de l'UEBL devraient quelque peu se durcir, l'étroit rattachement du franc belge au deutschemark entraînant une hausse progressive des taux d'intérêt à court terme parallèlement aux taux allemands, à mesure que la reprise s'affermira. De plus, la récente appréciation du franc luxembourgeois en termes effectifs aura elle aussi, si elle se maintient, une incidence déflationniste – limitée il est vrai. La situation d'ensemble des finances publiques est restée très satisfaisante tout au long du dernier cycle et apparaît très favorable comparativement à celle des autres pays européens. Grâce au dynamisme des recettes fiscales en provenance du secteur financier, l'excédent de l'administration centrale a augmenté aux alentours de 1/2 pour cent du PIB l'année dernière, malgré un vaste programme public d'investissements en infrastructures et une vive progression des dépenses courantes. En raison du fort excédent dégagé par le système de sécurité sociale, les administrations publiques pourraient avoir enregistré un excédent de l'ordre de 2 pour cent du PIB. La dette publique représente moins de 6 pour cent du PIB et pourrait être négative en termes nets. Sur la base du budget 1995 présenté pendant l'été de 1994, le Secrétariat de l'OCDE ne prévoit pas de modifications importantes de la situation budgétaire du Luxembourg cette année et l'an prochain.

Les autorités luxembourgeoises disposent d'un environnement macroéconomique enviable, qui se caractérise par une croissance économique soutenue, un faible taux de chômage et, grâce au faible niveau de l'inflation importée et au rôle des travailleurs frontaliers, peu de risques de tensions inflationnistes. En grande partie pour ces raisons, la situation des finances publiques est elle aussi exceptionnellement bonne. Néanmoins, s'agissant du chômage dont le taux a pu être maintenu à un très faible niveau, l'expérience du Luxembourg ne paraît guère pouvoir être reproduite dans d'autres pays Membres dans la mesure où ce résultat tient pour une large part à des conditions particulières. La main-d'œuvre étrangère, et plus particulièrement les travailleurs frontaliers, donnent au marché du travail intérieur un degré de flexibilité inhabituel. De même, l'économie étant de très petite taille, très ouverte et très compétitive, la mise en œuvre de la

politique industrielle a probablement été facilitée par le fait que les autorités connaissaient parfaitement bien les problèmes à résoudre et que les forces du marché ont sans doute constitué un véritable « garde-fou » en limitant les risques de distorsion. Enfin, l'avantage comparatif dont le Luxembourg a réussi à se doter dans le secteur financier résulte peut-être là encore de la taille et de la situation géographique du pays.

Les conditions du marché du travail semblent s'être quelque peu modifiées ces dernières années, et le chômage – bien qu'encore très faible par rapport aux autres pays – pourrait avoir pris un caractère plus structurel. Les autorités ont déjà adopté un certain nombre de mesures à cet égard, mais l'action corrective devrait être poursuivie. Il faudrait, par exemple, revoir l'indexation des salaires et des prestations de sécurité sociale, et reconsidérer le lien entre les salaires minimaux légaux et le rythme moyen de progression des rémunérations. Les employeurs devraient disposer ainsi de plus de latitude pour aligner les taux de salaire sur la productivité à l'intérieur des entreprises. Il est par ailleurs difficile de dire pendant combien de temps les recettes fiscales garderont encore leur dynamisme; de plus, comme dans les autres pays européens, la population du Luxembourg vieillit, ce qui renforcera progressivement la demande de dépenses sociales. Peut-être serait-il donc sage de mettre à profit la vigueur économique présente pour réduire le non-emploi – notamment en décourageant la retraite anticipée et en freinant les allocations d'invalidité –, donner plus de flexibilité aux finances publiques et faire en sorte qu'elles soient mieux à même de relever ces défis à long terme ou de faire face à des chocs imprévus.



## Notes

1. Les comptes nationaux du Luxembourg sont actuellement révisés conformément aux directives de l'UE. Il semble en particulier qu'une profonde révision à la hausse interviendra pour la valeur ajoutée dans les « autres services marchands » (catégorie excluant le secteur bancaire, les transports et la distribution). Les nouvelles séries n'étaient cependant pas disponibles lors de la préparation de la présente Étude.
2. Les branches les plus performantes à l'exportation ont été les produits abrasifs, le verre et la céramique, les produits chimiques, les fibres synthétiques et les ouvrages en métal (hors machines et outillage mécanique).
3. Invalidité due à des accidents ou maladies, industriels ou professionnels.
4. En dehors des taux de croissance relativement élevés de l'économie et du faible taux d'activité des femmes, le retour des travailleurs étrangers dans leur pays d'origine a été l'une des principales raisons du faible taux de chômage.
5. Plus précisément, en 1993, le salaire minimum légal était de 43.5 pour cent du salaire horaire moyen global pour les travailleurs non qualifiés et de 52.4 pour cent pour les travailleurs qualifiés.
6. Les chiffres budgétaires pour 1994 faisant actuellement l'objet d'une importante révision, la présente section analysera l'évolution récente d'une manière générale.
7. Sur ce montant, 6.3 milliards de francs luxembourgeois correspondaient à des obligations linéaires dématérialisées (OLUX) que le Gouvernement luxembourgeois a commencé d'émettre en octobre 1993.
8. Les obligations extérieures couvrent les obligations internationales et les obligations étrangères. A propos des obligations internationales, on parle parfois « d'euro-obligations ».
9. Les bilans globaux du système bancaire pourraient s'être accrus de quelque 10 pour cent, et les actifs des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sont restés pratiquement inchangés, alors qu'ils avaient augmenté de plus de 40 pour cent en 1992-93. On compte désormais quelque 1 250 OPCVM enregistrés au Luxembourg, dont les actifs totaux, de l'ordre de 10 000 milliards de francs luxembourgeois (plus de 300 milliards de dollars), représentent 60 pour cent des bilans globaux des banques.



*Annexe*

## **Chronologie économique**

### **LUXEMBOURG**

**1994**

#### **Juin**

Le gouvernement présente un nouveau train de mesures pour garantir l'emploi, la stabilité des prix et la compétitivité des entreprises. Ces mesures comprennent une réorganisation du service public de l'emploi et des dispositions pour limiter l'économie souterraine.

Des élections générales et européennes ont lieu. La composition du nouveau parlement est : Parti socialiste 17 sièges, Parti chrétien démocrate 21 sièges, Parti démocratique 12 sièges et autres 10 sièges.

#### **Juillet**

Le nouveau gouvernement Santer, une coalition du Parti chrétien démocrate et du Parti socialiste, est mis en place.

Le Premier ministre, M. Santer, est nommé pour succéder à Jacques Delors comme président de la Commission européenne à partir de janvier 1995.

#### **Septembre**

Le gouvernement présente au parlement le Budget 1995. Les dépenses totales sont estimées à 146.4 milliards de francs luxembourgeois et les recettes à 145.1 milliards de francs luxembourgeois, soit un déficit du gouvernement central de 0.5 pour cent du PIB.

## **Novembre**

Un programme spécial de dépenses à moyen terme pour la période 1994-99 est approuvé par le gouvernement.

## **Décembre**

Le gouvernement adopte une nouvelle loi relative à la surveillance du secteur des assurances, en accord avec les directives de l'UE.

Le parlement approuve le Budget 1995 sans modification.

## **1995**

## **Janvier**

Jean-Claude Juncker succède à Jacques Santer comme Premier ministre.

## **Avril**

Le gouvernement adopte une loi pour la restructuration de la compagnie ferroviaire SNCFL.

BELGIQUE

*ANNEXE STATISTIQUE ET INDICATEURS STRUCTURELS*

Tableau A. Belgique – Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1984-93	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente</b>											
Consommation privée <sup>1</sup>	2.2	1.2	1.9	2.3	3.0	2.8	3.8	2.7	3.2	2.6	-1.0
Formation brute de capital fixe <sup>1</sup>	4.1	1.7	0.7	4.4	5.6	15.4	12.3	10.2	-1.4	0.1	-5.9
Secteur public <sup>1</sup>	-3.4	-11.8	-10.7	-4.6	-6.4	5.0	-22.1	5.6	10.2	3.0	2.1
Construction de logements <sup>1</sup>	7.3	-0.4	4.6	4.6	7.6	22.3	19.1	8.5	-0.8	12.5	-2.0
Investissement productif <sup>1</sup>	4.6	6.6	2.4	6.3	7.3	15.0	15.5	11.3	-2.7	-4.5	-8.5
PIB <sup>1</sup>	2.0	2.2	0.8	1.4	2.0	4.9	3.5	3.2	2.3	1.9	-1.7
Indice de prix implicite											
Du produit intérieur brut	3.7	5.2	6.1	3.8	2.3	1.8	4.8	3.1	2.7	3.4	4.4
Des exportations de biens et services	0.3	7.9	2.8	-8.4	-3.8	2.9	7.1	-1.7	-0.3	-1.1	-1.0
Des importations de biens et services	-0.7	7.9	2.1	-12.3	-4.6	2.7	6.6	-1.2	-0.4	-2.6	-3.4
De la demande intérieure totale	3.0	5.2	5.5	0.8	1.5	1.5	4.0	3.6	2.7	2.3	2.7
Production industrielle	1.3	2.5	2.4	1.0	2.1	5.9	3.5	3.5	-2.0	0.0	-5.2
Emploi	0.4	-0.2	0.6	0.7	0.5	1.5	1.6	1.4	0.1	-0.4	-1.3
Rémunération des salariés (prix courants)	5.3	6.9	5.7	4.3	3.1	3.3	6.5	7.6	7.9	5.5	2.7
Productivité (PIB <sup>1</sup> /emploi)	1.6	2.4	0.3	0.7	1.5	3.4	1.9	1.8	2.1	2.3	-0.4
Coûts unitaires de main-d'œuvre (rémun./PIB <sup>1</sup> )	3.2	4.6	4.8	2.9	1.1	-1.5	2.9	4.2	5.5	3.5	4.5
<b>B. Rapports en pourcentage</b>											
Formation brute de capital fixe en % du PIB											
aux prix constants	18.3	15.6	15.6	16.1	16.7	18.3	19.9	21.2	20.5	20.1	19.3
Formation de stocks en % du PIB aux prix constants	0.1	0.5	-0.7	-0.5	0.3	0.5	0.5	0.0	0.0	0.3	0.2
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	-0.3	2.2	2.5	1.1	-0.6	-0.2	-1.4	-1.5	-1.4	-1.6	-1.6
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	55.0	57.3	56.6	56.1	55.5	53.7	52.7	53.3	54.7	54.8	54.9
Impôts directs en % du revenu des ménages	13.4	14.9	14.9	14.4	14.2	13.7	12.6	12.9	12.2	12.4	12.3
Épargne des ménages en % du revenu disponible <sup>2</sup>	17.6	16.3	14.0	16.0	14.6	15.7	17.4	17.7	20.5	21.1	22.3
Chômage en % de la population active totale	10.8	13.2	12.3	11.6	11.3	10.3	9.3	8.7	9.3	10.3	11.9
<b>C. Autre indicateur</b>											
Balance des opérations courantes (UEBL)											
(en milliards de dollars des États-Unis)	4.0	0.0	0.7	3.1	2.8	3.5	3.5	3.6	4.9	6.6	11.3

1. Aux prix constants de 1985.

2. Y compris l'ajustement statistique.

Source : INS et OCDE.

Tableau B. Belgique – Produit intérieur brut<sup>1</sup>

En milliards de francs

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Aux prix courants										
Consommation privée	2 875.4	3 105.1	3 198.7	3 358.6	3 506.4	3 769.9	4 012.1	4 243.0	4 445.4	4 514.3
Consommation publique	760.2	815.2	846.7	851.8	853.0	891.4	933.3	1 005.6	1 045.4	1 111.5
Formation brute de capital fixe	709.0	741.3	782.9	834.1	983.0	1 153.4	1 305.6	1 314.5	1 357.2	1 299.1
Variation des stocks <sup>2</sup>	15.8	-34.7	-30.2	10.8	18.8	24.3	-2.7	-8.8	0.0	-12.8
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>4 360.4</b>	<b>4 626.8</b>	<b>4 798.1</b>	<b>5 055.4</b>	<b>5 361.2</b>	<b>5 838.9</b>	<b>6 248.2</b>	<b>6 554.2</b>	<b>6 848.0</b>	<b>6 912.1</b>
Exportations de biens et services	3 505.2	3 644.9	3 522.9	3 608.8	4 028.8	4 629.8	4 738.9	4 846.5	4 978.1	5 010.6
<i>moins</i> : Importations de biens et services	3 429.0	3 525.9	3 327.2	3 452.3	3 826.0	4 436.4	4 565.0	4 657.3	4 724.4	4 637.5
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché</b>	<b>4 436.6</b>	<b>4 745.8</b>	<b>4 993.8</b>	<b>5 211.9</b>	<b>5 564.0</b>	<b>6 032.3</b>	<b>6 422.1</b>	<b>6 743.4</b>	<b>7 101.7</b>	<b>7 285.2</b>
Aux prix de 1985										
Consommation privée	3 046.3	3 105.1	3 176.9	3 273.1	3 364.7	3 491.6	3 584.9	3 698.8	3 796.5	3 758.1
Consommation publique	795.3	815.2	830.0	832.5	825.3	827.6	830.1	850.1	853.9	870.3
Formation brute de capital fixe	736.0	741.3	774.0	817.5	943.1	1 059.4	1 167.7	1 151.8	1 152.6	1 084.1
Variation des stocks <sup>2</sup>	24.5	-34.7	-22.3	14.5	23.7	24.1	-1.9	-1.8	16.5	9.7
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>4 602.1</b>	<b>4 626.8</b>	<b>4 758.6</b>	<b>4 937.6</b>	<b>5 156.8</b>	<b>5 402.7</b>	<b>5 580.8</b>	<b>5 698.8</b>	<b>5 819.5</b>	<b>5 722.2</b>
Exportations de biens et services	3 604.5	3 644.9	3 845.2	4 096.4	4 445.9	4 772.2	4 968.6	5 097.4	5 294.6	5 380.3
<i>moins</i> : Importations de biens et services	3 500.1	3 525.9	3 793.2	4 127.6	4 456.1	4 849.1	5 050.7	5 173.4	5 386.7	5 472.8
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché</b>	<b>4 706.5</b>	<b>4 745.8</b>	<b>4 810.6</b>	<b>4 906.4</b>	<b>5 146.6</b>	<b>5 325.8</b>	<b>5 498.7</b>	<b>5 622.8</b>	<b>5 727.4</b>	<b>5 629.7</b>

1. Y compris l'ajustement statistique.

2. Y compris l'ajustement relatif à la formation brute de capital fixe.

Source : OCDE, Comptes nationaux.



Tableau C. Belgique – Compte des particuliers et des institutions privées sans but lucratif

En milliards de francs

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Rémunération des salariés	2 541.6	2 686.5	2 803.3	2 891.5	2 987.7	3 181.3	3 421.6	3 691.3	3 892.7	3 997.1
Revenus de l'entreprise échéant aux entrepreneurs individuels et aux sociétés de personnes	729.4	765.7	815.2	856.7	928.0	1 028.9	1 088.5	1 144.3	1 203.0	1 216.9
Revenus de la propriété échéant aux particuliers	564.2	635.4	656.7	677.5	727.5	852.3	940.7	1 040.0	1 139.2	1 204.3
Transferts courants de l'État	1 280.3	1 340.1	1 391.1	1 461.5	1 504.3	1 589.6	1 685.2	1 825.7	1 927.2	2 024.7
Transferts courants en provenance du reste du monde	31.4	36.5	33.2	39.4	50.7	59.0	66.6	69.8	71.0	77.7
<b>Revenus des particuliers<sup>1</sup></b>	<b>5 166.5</b>	<b>5 469.3</b>	<b>5 734.2</b>	<b>5 939.1</b>	<b>6 236.7</b>	<b>6 699.2</b>	<b>7 222.0</b>	<b>7 794.7</b>	<b>8 251.8</b>	<b>8 534.1</b>
moins : Impôts directs	767.6	813.0	823.8	846.2	853.0	846.6	933.5	949.8	1 022.4	1 045.6
Cotisations à la sécurité sociale des salariés et des indépendants	680.9	747.2	794.4	842.0	876.1	924.6	991.1	1 072.3	1 137.6	1 184.4
Transferts courants au reste du monde	41.4	43.9	42.8	43.7	49.2	57.0	86.5	79.5	87.3	98.2
Autres transferts courants	241.4	253.9	263.5	276.2	296.5	306.0	335.8	356.5	373.1	394.0
<b>Revenu disponible</b>	<b>3 435.2</b>	<b>3 611.4</b>	<b>3 809.7</b>	<b>3 931.0</b>	<b>4 161.9</b>	<b>4 565.1</b>	<b>4 875.1</b>	<b>5 336.6</b>	<b>5 631.4</b>	<b>5 811.9</b>
Épargne des particuliers	559.8	506.2	611.0	572.4	655.5	795.1	863.0	1 093.6	1 185.9	1 297.6

1. Y compris l'ajustement statistique.

Source : OCDE, Comptes nationaux.

Tableau D. Belgique – Compte des sociétés

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	En milliards de francs									
1. Excédent brut d'exploitation avant subventions	591	635	691	814	972	973	927	974	970	1 062
2. Subventions	191	191	179	184	166	188	210	198	197	195
3. Excédent brut d'exploitation (1 + 2)	781	826	870	997	1 138	1 161	1 137	1 172	1 167	1 257
4. Revenus nets de la propriété versés à d'autres secteurs	185	134	137	172	202	255	301	337	301	251
5. Revenu primaire brut (3 - 4)	596	692	733	825	936	906	836	835	867	1 006
6. Transferts courants à destination des autres secteurs	112	126	127	141	148	131	143	128	146	186
7. Revenu disponible (5 - 6)	484	566	606	684	788	775	693	707	720	821
8. Transferts nets en capital reçus	39	36	27	31	26	29	39	43	14	16
9. Ressources en capital (7 + 8)	523	602	633	715	814	804	732	750	734	837
10. Formation brute de capital	389	422	497	595	715	805	811	801	731	771
11. Autres <sup>1</sup>	-7	-9	-10	-13	-16	-13	-14	-11	-11	-11
12. Besoin net (-) ou capacité nette (+) de financement (9 - 10 + 11)	127	171	126	107	83	-14	-93	-62	-8	55
	En pourcentage du produit intérieur brut									
Excédent brut d'exploitation (après subventions)	16.5	16.5	16.7	17.9	18.9	18.1	16.9	16.5	16.5	17.9
Revenu disponible	10.2	11.3	11.6	12.3	13.1	12.1	10.3	10.0	9.9	10.8
Ressources en capital	11.0	12.1	12.1	12.9	13.5	12.5	10.9	10.6	10.1	11.0
Formation brute de capital	8.2	8.5	9.5	10.7	11.9	12.5	12.0	11.3	10.0	10.1
Besoin net (-) ou capacité nette (+) de financement	2.7	3.4	2.4	1.9	1.4	-0.2	-1.4	-0.9	-0.1	0.7

1. Variation des réserves mathématiques de retraite.

Source : Bureau fédéral du Plan et Banque nationale de Belgique, *Rapport 1994*.

Tableau E. **Belgique – Compte des administrations publiques**

En milliards de francs

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Recettes courantes</b>	1 924.7	2 027.4	2 051.0	2 173.3	2 248.0	2 310.6	2 485.9	2 662.9	2 757.8	2 882.5
Revenu de la propriété et de l'entreprise échéant à l'État	79.5	82.9	71.9	62.1	64.5	75.8	84.3	92.9	90.8	89.0
moins : Intérêts de la dette publique	-439.2	-507.6	-562.7	-557.5	-568.2	-631.1	-687.5	-694.9	-758.8	-767.0
Impôts indirects	554.7	582.0	594.7	645.1	675.5	737.5	785.7	821.8	870.5	905.3
Impôts directs des particuliers	767.6	813.0	823.8	846.2	853.0	846.6	933.5	949.8	1 022.4	1 045.6
Cotisations à la sécurité sociale des salariés et des indépendants	680.9	747.2	794.4	842.0	876.1	924.6	991.1	1 072.3	1 137.8	1 184.4
Impôts directs des sociétés	111.6	126.4	140.1	143.7	159.3	175.0	165.2	173.5	147.3	165.3
Autres transferts courants	169.6	183.6	188.8	191.7	187.7	182.2	213.6	247.6	247.8	260.0
<b>Dépenses courantes</b>	2 189.7	2 303.6	2 382.4	2 451.4	2 494.1	2 591.9	2 732.6	2 980.3	3 097.4	3 257.0
Consommation publique	760.2	815.2	846.7	851.8	853.0	891.4	933.3	1 005.6	1 045.4	1 111.5
Subventions	186.0	190.8	190.9	179.0	183.6	166.3	188.0	210.3	198.3	197.4
Transferts de sécurité sociale aux salariés et aux indépendants	956.5	992.5	1 030.1	1 072.4	1 096.5	1 149.2	1 216.0	1 322.0	1 408.4	1 470.4
Autres transferts courants (nets) aux particuliers	103.6	111.5	114.5	122.8	127.3	144.6	147.0	157.3	162.1	169.7
Autres transferts courants	183.4	193.8	200.3	225.4	233.8	240.5	248.4	285.1	283.2	307.9
<b>Épargne de l'État</b>	-265.0	-276.2	-331.5	-278.1	-246.1	-281.2	-246.8	-317.3	-339.5	-374.4

Source : OCDE, *Comptes nationaux*.

Tableau F. **Belgique – Répartition géographique du commerce extérieur**

En millions de dollars des États-Unis

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993 <sup>1</sup>
<b>Exportations, fob</b>										
Monde	51 704	53 667	68 731	83 038	91 990	100 068	118 034	118 317	122 987	117 687
OCDE	43 774	45 784	60 010	73 317	81 049	87 473	104 128	103 200	106 997	100 318
UE	37 690	39 321	52 439	64 314	71 418	77 088	92 737	92 718	96 059	88 434
Allemagne	10 267	10 036	13 680	16 590	18 030	19 035	25 164	28 114	28 150	24 650
France	9 525	10 179	13 763	16 979	18 372	20 475	23 877	22 561	23 763	22 172
Pays-Bas	7 202	7 645	10 323	12 481	13 543	13 708	16 088	16 202	16 605	15 339
Royaume-Uni	5 126	5 251	5 980	6 991	8 581	9 395	10 239	9 161	9 621	9 850
Italie	2 656	2 921	4 010	5 291	5 722	6 370	7 729	7 183	7 249	6 442
États-Unis	3 137	3 402	3 640	4 319	4 577	4 817	5 096	4 430	4 773	5 655
Autres OCDE	2 947	3 061	3 931	4 683	5 053	5 568	6 295	6 052	6 165	6 230
Non OCDE	7 494	7 433	8 165	9 099	10 332	11 849	12 992	14 135	15 154	16 790
Ex-COMECON	891	1 021	930	949	1 018	1 140	1 080	1 514	1 780	1 551
OPEP	1 913	1 715	1 600	1 482	1 515	1 649	2 124	2 504	2 624	2 510
Autres	4 691	4 698	5 636	6 667	7 800	9 060	9 788	10 116	10 750	12 729
Non spécifiés	436	450	555	623	609	746	914	981	836	579
<b>Importations, caf</b>										
Monde	55 252	56 049	68 617	83 304	92 296	98 566	120 043	121 036	124 967	105 427
OCDE	46 191	47 872	60 152	73 004	80 683	84 899	104 985	106 031	109 537	92 357
UE	39 321	40 876	52 087	63 307	70 711	73 841	92 058	92 570	96 045	80 129
Allemagne	11 144	11 949	16 054	20 435	22 751	23 355	28 803	28 458	29 872	22 720
France	8 082	8 457	10 872	13 066	14 202	14 678	19 021	19 090	20 602	17 090
Pays-Bas	10 377	10 229	12 257	14 287	16 385	17 374	21 008	20 868	21 884	18 430
Royaume-Uni	4 843	5 014	5 727	6 542	7 044	7 765	9 932	10 127	9 624	9 941
Italie	1 978	2 002	2 910	3 547	3 928	4 164	5 413	5 485	5 665	4 680
États-Unis	3 326	3 185	3 463	3 955	4 092	4 653	5 452	5 807	5 402	5 601
Autres OCDE	3 543	3 811	4 602	5 743	5 880	6 405	7 476	7 654	8 090	6 626
Non OCDE	8 777	7 949	8 314	9 965	11 554	13 609	14 996	14 928	15 365	12 949
Ex-COMECON	2 120	1 529	1 376	1 673	1 676	1 592	2 046	2 013	2 087	864
OPEP	2 312	1 841	1 837	2 150	2 329	2 945	3 292	3 616	3 309	1 212
Autres	4 345	4 580	5 101	6 142	7 549	9 072	9 658	9 299	9 969	10 873
Non spécifiés	284	228	151	336	59	58	62	77	65	121

1. A la suite de l'abolition des douanes aux frontières à l'intérieur de l'UE le 1<sup>er</sup> janvier 1993, les données commerciales intra-UE ne sont plus dérivées des déclarations douanières mais basées sur INTRASTAT.

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*, série A.

Tableau G. Belgique – Répartition par produit du commerce extérieur

En millions de dollars des États-Unis

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993 <sup>1</sup>
<b>Exportations, fob</b>	50 968	53 316	68 649	82 951	92 313	100 741	118 002	118 222	122 411	120 331
Sections CTIC										
0. Produits alimentaires et animaux vivants	4 757	4 624	6 116	7 460	7 775	8 580	9 842	10 855	11 873	11 361
1. Boissons et tabacs	375	415	544	686	672	691	786	813	870	1 069
2. Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants	1 497	1 490	1 716	2 077	2 449	2 673	2 788	2 565	2 681	2 580
3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	4 068	3 535	3 388	3 148	3 233	3 509	4 154	4 656	4 286	4 140
4. Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	387	423	343	337	384	456	465	470	469	388
5. Produits chimiques	6 449	6 882	8 597	10 444	13 016	13 860	16 428	16 652	17 955	18 733
6. Autres produits manufacturés classés principalement d'après la matière première	15 972	16 560	20 533	24 444	30 014	33 603	37 067	35 323	34 994	33 307
7. Machines et matériel de transport	10 757	12 429	17 784	22 447	23 853	25 658	32 261	32 008	33 164	33 001
8. Articles manufacturés divers	3 709	3 883	5 377	6 753	7 056	7 434	9 533	9 928	10 968	10 745
9. Autres	2 997	3 075	4 250	5 154	3 861	4 277	4 678	4 953	5 152	5 007
<b>Importations, caf</b>	54 386	55 561	68 025	82 598	91 883	99 340	119 725	121 038	124 656	110 815
Sections CTIC										
0. Produits alimentaires et animaux vivants	5 184	4 973	6 272	7 335	8 044	8 021	9 411	10 183	10 848	9 790
1. Boissons et tabacs	621	641	840	1 027	1 047	1 032	1 304	1 342	1 545	1 581
2. Matières brutes non comestibles, à l'exception des carburants	4 056	4 169	4 282	5 221	6 153	6 691	6 804	6 230	6 216	4 999
3. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes	10 232	9 323	7 284	7 739	6 696	7 671	9 668	10 219	9 539	8 356
4. Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	365	353	290	273	334	369	393	433	449	428
5. Produits chimiques	5 437	5 735	7 119	8 698	10 613	11 451	13 622	13 895	14 797	14 394
6. Autres produits manufacturés classés principalement d'après la matière première	11 386	11 442	14 876	17 976	22 155	24 617	28 247	27 102	27 377	24 817
7. Machines et matériel de transport	11 773	12 976	19 129	24 431	21 991	24 164	30 588	31 552	31 993	27 932
8. Articles manufacturés divers	4 229	4 515	6 481	8 469	9 392	9 694	12 582	13 187	14 419	12 647
9. Autres	1 102	1 434	1 452	1 429	5 458	5 630	7 107	6 894	7 473	5 871

1. A la suite de l'abolition des douanes aux frontières à l'intérieur de l'UE le 1<sup>er</sup> janvier 1993, les données commerciales intra-UE ne sont plus dérivées des déclarations douanières mais basées sur INTRASTAT.

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*, série C.



Tableau H. Belgique – Balance des paiements de l'UEBL

En millions de dollars des États-Unis<sup>1</sup>

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990 <sup>2</sup>	1991	1992	1993
Exportations, fob <sup>3</sup>	48 006	48 719	62 168	79 220	88 489	92 635	111 250	108 403	118 530	107 109
Importations, fob <sup>3</sup>	48 843	48 910	61 022	78 430	86 612	91 486	110 487	107 931	115 827	102 603
Balance commerciale	-837	-191	1 146	790	1 877	1 149	763	472	2 703	4 506
Services, net	1 675	1 588	2 932	3 478	3 461	4 346	5 109	6 643	6 602	9 642
Balance de biens et services	838	1 397	4 078	4 268	5 338	5 495	5 872	7 115	9 305	14 148
Transferts privés, nets	-173	-125	-215	-115	46	51	-670	-439	-706	-773
Transferts publics, nets	-708	-579	-759	-1 384	-1 857	-1 995	-1 562	-1 774	-2 013	-2 034
Balance des opérations courantes	-43	693	3 104	2 769	3 527	3 551	3 640	4 902	6 586	11 341
Capitaux à long-terme (à l'exclusion des transactions spéciales)	-187	-641	-3 762	-1 344	-2 817	-2 216	8 028	10 863	9 192	20 807
a) privés	-1 378	-1 553	-3 480	-597	-2 537	-1 952	7 423	8 995	12 692	10 348
b) publics	1 191	912	-282	-747	-280	-264	604	1 868	-3 500	10 458
Balance de base	-230	52	-658	1 425	710	1 335	11 668	15 765	15 778	32 148
Capitaux privés non monétaires à court terme	-95	5	-770	246	1 221	-673	2 196	3 284	-121	-5 588
Capitaux publics non monétaires à court terme	248	-685	1 222	977	2 657	2 135	..	..	..	..
Erreurs et omissions	-164	-125	206	56	-139	-614	-1 574	-717	1 835	-634
Balance des mouvements non monétaires	-241	-753	0	2 704	4 449	2 183	12 290	18 332	17 492	25 926

1. Taux de change : 1984 : 1\$ = 57.76FB; 1985 : 1\$ = 59.43FB; 1986 : 1\$ = 44.69FB; 1987 : 1\$ = 37.34FB; 1988 : 1\$ = 36.77FB; 1989 : 1\$ = 39.40FB; 1990 : 1\$ = 33.42FB; 1991 : 1\$ = 34.16FB; 1992.0 : 1\$ = 32.15FB; 1993 : 1\$ = 34.56FB.

2. Nouvelles définitions à partir de 1990.

3. Y compris les opérations de courtage sur marchandises et les exportations d'or non monétaires.

Source : Estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Tableau I. Belgique – Structure de la production et indicateurs de performance

	1980	1985	1989	1990	1991	1992	1993	1980	1985	1989	1990	1991	1992	1993
	Part dans le PIB							Part dans l'emploi total						
<b>A. Structure de la production</b> (prix constants)														
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	2.1	2.3	2.1	2.0	2.1	2.3	2.4	3.1	3.1	2.7	2.7	2.6	2.5	..
Industries extractives	0.6	0.5	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	..	..	..	..	..	..	..
Industries manufacturières	20.8	23.4	23.3	22.8	22.4	22.0	21.7	24.9	22.5	20.9	20.8	20.4	20.0	..
<i>dont :</i>														
Produits alimentaires	4.7	4.8	4.6	4.3	4.3	4.2	4.2	3.1	3.0	2.8	2.8	2.8	2.7	..
Textile	1.9	1.7	1.8	1.9	1.8	1.8	1.8	1.9	1.8	1.5	1.5	1.4	1.3	..
Papier	1.3	1.3	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	..
Chimie	2.2	3.9	4.3	4.2	4.3	4.4	4.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	..
Métaux	1.6	1.8	1.8	1.7	1.6	1.5	1.4	2.2	1.8	1.4	1.4	1.3	1.3	..
Ouvrages en métaux, machines et matériels	6.0	6.9	5.6	5.5	5.3	5.0	4.8	8.5	7.6	7.2	7.1	7.0	6.9	..
Électricité, gaz et eau	3.2	3.1	3.2	3.2	3.3	3.2	3.2	1.7	1.6	1.1	1.0	1.0	1.0	..
Construction	7.4	5.0	5.6	5.8	5.8	5.9	5.6	7.8	5.7	6.2	6.3	6.4	6.5	..
Services	46.3	47.0	49.0	48.5	49.2	50.1	50.8	30.8	32.4	33.8	33.9	34.2	34.4	..
Total des activités marchandes	80.3	81.3	83.5	82.5	83.1	83.8	84.1	68.3	65.3	64.7	64.6	64.7	64.4	..
Branches non marchandes des administrations publiques	13.7	13.7	12.5	12.3	12.2	12.3	12.7	31.7	34.7	35.3	35.4	35.3	35.6	..
	Part dans l'investissement total							Croissance de la productivité <sup>1</sup>						
<b>B. Performance économique</b> (prix constants)														
Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	2.1	2.5	1.8	1.9	1.4	1.5	1.5	5.4	0.5	2.7	-2.4	8.4	13.9	..
Industries extractives	0.4	0.5	0.6	0.7	0.7	0.5	0.5	..	..	..	..	..	..	..
Industries manufacturières	14.5	21.3	26.6	29.1	28.7	25.8	20.0	6.8	3.3	4.6	0.4	1.8	2.6	..
<i>dont :</i>														
Produits alimentaires	2.3	2.7	3.3	3.6	3.7	3.9	3.1	2.6	0.8	2.7	-1.9	4.1	0.6	..
Textile	0.9	1.8	1.9	1.7	1.7	1.7	1.4	1.3	-2.1	14.5	7.7	0.1	9.2	..
Papier	1.1	1.5	2.4	2.1	2.3	1.9	1.4	4.5	-5.7	5.1	0.8	-2.1	3.4	..
Chimie	3.0	4.4	8.0	10.7	8.6	6.9	6.0	17.4	1.8	3.2	-1.2	5.5	5.7	..
Métaux	1.7	2.3	2.0	1.7	2.1	1.5	1.1	7.0	14.5	1.9	1.3	-0.4	-0.1	..
Ouvrages en métaux, machines et matériels	4.0	6.6	6.7	6.5	7.9	7.9	5.1	6.9	7.3	8.3	1.7	-2.5	-1.3	..

Électricité, gaz et eau	5.5	6.4	4.1	3.3	3.5	4.2	5.0	1.7	6.0	5.3	13.6	9.1	3.6	..
Construction	1.7	1.7	2.2	2.3	2.1	2.0	1.9	-0.1	0.3	-2.2	3.6	0.3	1.6	..
Services	57.8	54.7	57.6	56.0	56.1	58.1	62.7	1.2	-0.4	1.9	0.2	2.7	3.6	..
Total des activités marchandes	82.0	87.1	93.0	93.3	92.6	92.2	91.6	3.2	1.1	2.3	0.7	2.7	3.6	..
Branches non marchandes des administrations publiques	18.0	12.9	7.0	6.7	7.4	7.8	8.4	-0.4	0.0	1.3	-0.1	1.8	2.2	..
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993

**C. Autres indicateurs (prix courants)**

R-D du secteur manufacturier en % du PIB du secteur	..	3.9	..	4.1	..	4.6	4.7	5.0	4.9	4.6	..	..	..	..
Dépenses totales en R-D en % du PIB total	..	..	..	1.6	1.6	1.7	1.7	1.7	1.6	1.7	..	1.7	..	..
R-D financée par le gouvernement en % du total	..	..	..	33.4	31.8	31.6	28.7	27.6	26.7	32.0	..	31.3	..	..
Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement :														
1 à 9 salariés				14.6	14.6	14.7	14.9	15.1	16.0	16.1	16.0	16.1	16.3	16.4
10 à 49 salariés				20.2	19.8	20.0	20.4	20.8	21.5	21.8	22.1	22.4	22.5	23.3
50 à 199 salariés				21.1	20.9	20.9	21.0	21.6	21.6	21.4	21.3	21.7	21.8	22.4
200 à 499 salariés				15.0	14.9	14.8	14.4	14.7	14.6	14.9	15.0	14.5	14.8	14.6
500 à 999 salariés				9.8	10.1	9.5	9.6	9.6	9.4	9.4	9.2	9.3	9.3	9.3
1 000 salariés et plus				19.4	19.8	20.2	19.8	18.2	17.0	16.5	16.4	15.9	15.4	14.0
Ensemble				100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.1	100.0
Effectifs (en milliers)				2 817.9	2 823.9	2 844.6	2 862.5	2 888.7	3 002.6	3 082.0	3 145.3	3 153.5	3 158.9	3 156.2

1. Pour 1980, moyenne de la période 1980-84.

Source : OCDE, *Comptes nationaux*; *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* et données soumises par le ministère de l'Emploi et du Travail.

Tableau J. Belgique – Indicateurs du marché du travail

	A. Évolution						
	Pic	Creux	1990	1991	1992	1993	1994
Taux de chômage standardisé	1982 : 12.6	1970 : 2.1	7.2	7.2	7.7	8.6	9.7
Taux de chômage							
Total	1983 : 13.2	1970 : 2.1	8.7	9.3	10.3	12.1	13.1
Masculin	..	..	5.9	6.5	7.4	8.9	9.8
Féminin	..	..	12.8	13.2	14.2	16.4	17.6
Des jeunes <sup>1</sup>	..	..	17.0	18.0	18.0	20.2	20.5
Part du chômage de longue durée <sup>2</sup>	1986 : 68.9	1975 : 35.9	62.7	57.4	57.3	56.9	60.1
Offres d'emploi non satisfaites (en milliers)	1970 : 23.8	1977 : 3.4	18.8	16.3	16.8	14.6	19.0
	B. Caractéristiques structurelles ou institutionnelles						
	1970	1980	1988	1989	1990	1991	1992
Population active (% de variation)	0.8 <sup>6</sup>	0.2 <sup>7</sup>	0.3	0.4	0.8	0.7	0.6
Taux d'activité <sup>3</sup>							
Global	62.0	63.0	61.8	62.1	62.6	63.1	63.4
Masculin	84.4	78.9	72.2	72.4	72.7	72.8	72.6
Féminin	39.8	47.0	51.2	51.6	52.4	53.2	54.1
Emploi/population de 15 à 64 ans	60.8	58.0	55.4	56.3	57.1	57.2	56.9
Employeurs, travailleurs indépendants et travailleurs familiaux (en % du total)	18.3	16.2	17.7	17.7	17.7	17.9	18.3
Salariés (en % du total)	81.7	83.8	82.3	82.3	82.3	82.1	81.7
Emploi civil par secteur (en % de variation)							
Agriculture	-4.1 <sup>6</sup>	-1.2 <sup>7</sup>	-2.9	-1.0	-1.0	-2.0	-3.8
Industrie	-1.9 <sup>6</sup>	-3.5 <sup>7</sup>	-0.5	2.3	1.1	-0.6	-1.6
Services	1.8 <sup>6</sup>	0.7 <sup>7</sup>	2.5	1.5	1.8	0.7	0.3
dont : Administrations publiques	3.4 <sup>6</sup>	0.8 <sup>7</sup>	0.3	-0.3	1.0	-1.9	-0.8
Total	0.2 <sup>6</sup>	-0.8 <sup>7</sup>	1.5	1.7	1.5	0.2	-0.5
Emploi civil par secteur (en % du total)							
Agriculture	4.9	3.2	2.8	2.8	2.7	2.6	2.6
Industrie	42.6	34.7	28.3	28.5	28.3	28.1	28.1
Services	52.5	62.1	68.9	68.8	69.0	69.3	69.3
dont : Administrations publiques	14.0	19.2	20.5	20.1	20.0	19.6	19.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Coûts de main-d'œuvre non salariaux <sup>4</sup>	13.9	14.3	17.7	17.9	17.9	18.1	17.9
Indemnisation de chômage <sup>5</sup>	48.0 <sup>8</sup>	34.1	30.9	31.9	32.2	31.9	28.8

1. Personnes de 15 à 24 ans.

2. Personnes à la recherche d'un emploi depuis un an et plus en pourcentage du chômage total.

3. Population active en pourcentage de la population correspondante de 15 à 64 ans.

4. Cotisations sociales des employeurs en pourcentage de la masse salariale.

5. Montant moyen des dépenses de chômage en pourcentage de la rémunération par salarié.

6. Moyenne de la période 1970-80.

7. Moyenne de la période 1980-85.

8. Chiffre de 1975.

Source : Ministère de l'Emploi et du Travail; INS, *Annuaire statistique de la Belgique*; OCDE, *Statistiques de la population active, Principaux indicateurs économiques* et estimations.

Tableau K. Belgique – Secteur public

	1975	1980	1985	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Indicateurs budgétaires : comptes des administrations publiques (% du PIB)</b>								
Recettes primaires (hors intérêts)	44.3	47.5	51.7	47.5	48.1	48.4	48.2	48.9
Dépenses primaires (hors intérêts)	46.8	51.4	50.6	44.0	43.6	45.3	44.8	45.9
Solde budgétaire primaire	-2.5	-3.9	1.1	3.5	4.5	3.1	3.4	3.0
Intérêt net (y compris les transferts de capital nets)	-2.9	-5.5	-9.9	-9.7	-9.9	-9.6	-10.1	-9.6
Solde budgétaire des administrations publiques	-5.5	-9.3	-8.8	-6.2	-5.4	-6.5	-6.7	-6.6
<b>Structure des dépenses et de la fiscalité (% du PIB)</b>								
Dépenses courantes des administrations	46.5	53.9	59.2	53.4	53.3	54.5	54.3	55.2
Transferts	23.0	25.9	27.3	25.4	25.1	26.2	26.1	26.7
Subventions	3.4	4.0	4.0	2.8	2.9	3.1	2.8	2.7
Dépenses générales :	..	18.3	17.5	15.0	15.1	..	..	..
Éducation	..	6.9	6.6	5.8	..	..	..	..
Recettes fiscales	41.8	44.4	48.1	44.8	45.1	45.1	45.1	45.7
Impôt sur le revenu des personnes physiques	13.3	15.6	16.7	13.7	14.2	13.7	14.0	13.9
Impôt sur les sociétés	3.0	2.5	2.6	2.9	2.5	2.5	2.0	2.2
Contributions de sécurité sociale	13.3	13.5	15.7	15.3	15.4	15.9	16.0	16.3
Impôt sur la consommation	11.0	11.6	12.0	11.6	11.7	11.8	11.8	12.0
dont : Taxe sur la valeur ajoutée	6.6	7.5	7.4	7.3	7.2	7.2	7.0	7.0
<b>Autres indicateurs</b>								
Élasticité de l'impôt sur le revenu	1.8	0.5	1.6	-0.1	1.3	0.2	1.3	0.4
Impôt sur le revenu en % de l'impôt total	31.9	35.2	34.8	30.6	31.4	30.4	31.1	30.4
Dette brute des administrations publiques (en % du PIB)	61.7	81.1	124.6	130.8	130.8	132.7	134.4	141.4
Dette nette des administrations publiques (en % du PIB)	48.9	69.6	112.5	119.2	119.0	119.9	122.0	128.0
	Avant				Après			
<b>Taux d'imposition (%)</b>								
Taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques <sup>1</sup>								
Taux maximum		72		1 <sup>er</sup> janvier 1989				55
Taux minimum		17		1 <sup>er</sup> janvier 1989				25
Nombre de tranches		13		1 <sup>er</sup> janvier 1989				7
Taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés		41		1 <sup>er</sup> janvier 1991				39
Taux de la TVA								
Taux minimum <sup>2</sup>		6		1 <sup>er</sup> janvier 1983				6
Taux standard		19.5		1 <sup>er</sup> janvier 1994				20.5
Taux maximum		33		1 <sup>er</sup> avril 1992				.. <sup>3</sup>

1. Tous les taux sont augmentés de 3 % à partir du 1<sup>er</sup> août 1993.

2. Un deuxième taux minimum de 12 % est introduit à partir du 1<sup>er</sup> avril 1992.

3. Ce taux est supprimé à partir du 1<sup>er</sup> avril 1992.

Source : Bureau fédéral du Plan; OCDE, *Comptes nationaux et Statistiques des recettes publiques des pays Membres de l'OCDE*.



Tableau L. Belgique – Marchés financiers

	1975	1980	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Taille du secteur</b>								
Emploi du secteur /emploi total	..	1.8	2.1	2.1	2.1	2.0	2.0	2.1
Variation des engagements des agents non financiers/PIB	16.7	21.2	21.6	25.7	18.7	21.4	17.8	14.4
Formation d'actifs financiers des agents non financiers/PIB	17.5	16.8	22.8	26.1	18.6	22.6	19.8	18.8
Capitalisation boursière/PIB	16.0	9.2	39.4	44.2	31.6	33.2	30.2	38.5
Densité du réseau bancaire <sup>2</sup>	35.9	39.0	36.6	36.6	36.3	35.5	34.9	34.8
Densité du réseau : ensemble des établissements de crédit <sup>3</sup>	..	..	90.8	90.8	90.2	87.4	80.0	79.7
<b>Structure des flux financiers</b>								
Taux d'intermédiation financière <sup>4</sup>	..	..	81.1	73.9	83.2	60.7	64.6	17.3
Part des actifs financiers constitués auprès des institutions financières	..	..	45.6	45.7	60.7	61.5	36.8	46.9
Part des émissions de titres dans les flux de financement des agents non financiers	37.1	37.5	50.8	39.0	46.4	46.0	59.8	51.4
Ventilation des actifs financiers du secteur privé non financier <sup>5</sup> :								
Dépôts	63.9	36.6	28.1	43.0	33.1	17.7	40.1	27.8
Obligations et titres	35.4	56.4	42.7	23.4	65.3	62.0	45.0	55.5
Actions	4.6	0.3	3.2	16.4	3.8	5.7	0.4	4.8
Ventilation du passif des sociétés non financières :								
Fonds propres	..	..	33.5	33.8	34.7	35.5	35.9	36.5
Passif à court terme	..	..	20.7	20.1	21.1	20.5	20.1	20.3
Passif à long terme	..	..	41.3	42.1	40.3	40.1	40.1	38.9
<b>Internationalisation des marchés</b>								
Activités du secteur bancaire avec l'étranger <sup>6</sup> :								
Avoirs	38.4	46.8	52.4	50.8	48.6	49.4	48.8	47.4
Engagements	43.6	56.1	63.6	62.1	59.6	57.9	57.3	53.3
Réseau bancaire international :								
Banques étrangères en Belgique <sup>7</sup>	40	51	58	60	63	67	73	74
Guichets bancaires belges à l'étranger	..	..	146	..	..	..	..	..
Part des transactions internationales de titres :								
Achats nets de titres étrangers par les résidents <sup>8</sup>	25.6	12.0	46.5	66.5	14.2	23.6	18.7	49.8
Achats nets de titres nationaux par des non-résidents <sup>9</sup>	9.6	27.2	38.2	53.2	44.4	75.2	42.5	38.3
<b>Efficience des marchés</b>								
Coût de l'intermédiation bancaire <sup>10</sup>	3.1	2.5	2.0	1.8	1.7	1.8	1.9	2.0
Productivité des banques <sup>11</sup>	73.6	74.6	62.1	65.8	69.3	65.7	64.5	67.6
Marges d'intérêt <sup>12</sup>	2.5	2.0	1.4	1.3	1.3	1.3	1.4	1.3
Écart entre les taux internationaux et les taux intérieurs <sup>13</sup>	-0.3	-0.2	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0

1. Le secteur comprend uniquement les établissements de crédit.

2. Nombre de sièges et succursales des banques de dépôts pour 100 000 habitants.

3. Nombre de sièges et succursales des établissements de crédit pour 100 000 habitants.

4. Il s'agit de la part du financement des établissements de crédit dans le total des financements externes des sociétés non financières. Le chiffre de 1993 tient compte de l'augmentation importante des émissions de fonds d'investissements belges (OPCVM).

5. Le secteur privé non financier comprend les entreprises privées non financières ainsi que les ménages et les administrations privées. Le total n'est pas égal à 100 car certains postes tels que les prêts et les crédits commerciaux n'y sont pas inclus.

6. En pourcentage du bilan des banques de dépôts.

7. Nombre de succursales et de filiales.

8. Acquisitions d'actions et d'obligations étrangères, prises de participation dans des sociétés étrangères en pourcentage des acquisitions de titres nationaux et étrangers par le secteur privé résident.

9. Acquisitions d'actions belges, prises de participation étrangères dans des sociétés belges et acquisitions d'obligations émises par des résidents en pourcentage des émissions de titres nationaux.

10. Marge bénéficiaire brute en pourcentage du total du bilan annuel moyen des banques de dépôts.

11. Frais d'exploitation en pourcentage de la marge bénéficiaire brute des banques de dépôts.

12. Différence entre les intérêts reçus et les intérêts versés en pourcentage du bilan annuel moyen des banques de dépôts.

13. Taux de l'Eurofranc belge à 3 mois et taux des certificats du Trésor à 3 mois.

Source : Données communiquées par la Banque nationale de Belgique.

LUXEMBOURG

*ANNEXE STATISTIQUE ET INDICATEURS STRUCTURELS*

Tableau A. Luxembourg – Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1984-93	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente</b>											
Consommation privée <sup>1</sup>	3.2	1.4	2.7	3.4	5.0	3.9	3.9	4.0	6.5	1.7	-0.9
Formation brute de capital fixe <sup>1</sup>	8.0	0.1	-9.5	31.2	14.7	14.1	8.9	2.5	9.8	-2.1	9.9
PIB <sup>1</sup>	3.9	6.2	2.9	4.8	2.9	5.7	6.7	3.2	3.1	1.9	1.7
Indice de prix implicite du PIB	3.5	4.4	3.0	3.8	-1.0	4.0	6.0	3.0	3.0	4.5	4.7
Production industrielle	3.2	11.8	6.8	1.7	-0.7	9.1	7.7	-0.5	0.4	-0.9	-3.2
Emploi	2.6	0.5	1.3	2.5	2.7	3.4	2.7	4.1	4.1	2.5	1.8
Rémunération des salariés (prix courants)	8.6	5.2	9.0	6.9	8.2	6.8	11.4	11.9	11.2	8.2	7.4
Productivité (PIB <sup>1</sup> /emploi)	1.3	5.7	1.6	2.2	0.3	2.3	3.8	-0.9	-1.0	-0.6	-0.1
Coûts unitaires de main-d'œuvre (rémunération/PIB <sup>1</sup> )	4.6	-1.0	5.9	2.0	5.1	1.0	4.5	8.5	7.9	6.2	5.6
<b>B. Rapports en pourcentage</b>											
Formation brute de capital fixe en % du PIB aux prix constants	25.1	20.0	17.6	22.0	24.6	26.5	27.1	26.9	28.6	27.5	29.7
Formation de stocks en % du PIB aux prix constants	0.9	1.9	2.3	1.4	-1.2	-0.9	0.1	1.4	1.8	1.6	0.6
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	0.4	2.8	5.1	2.6	1.6	0.7	1.5	-0.1	-4.3	-3.1	-2.9
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	62.1	58.0	59.6	58.6	62.2	60.5	59.6	62.8	65.8	66.9	67.5
Nombre de chômeurs	2 570	2 700	2 600	2 300	2 701	2 500	2 300	2 100	2 300	2 700	3 501
Chômage en % de la population active civile	1.6	1.7	1.7	1.5	1.7	1.6	1.4	1.3	1.4	1.6	2.1
<b>C. Autre indicateur</b>											
Balance des opérations courantes (en millions de dollars des États-Unis)	1 274.9	592.1	748.8	969.0	816.7	1 221.0	1 601.5	1 935.8	1 200.2	1 875.8	1 788.4

1. Aux prix constants de 1985.

Source : STATEC, *Note de conjoncture*, juillet 1994 et pour 1993 estimations du Secrétariat de l'OCDE.

Tableau B. Luxembourg – Produit national brut

En milliards de francs

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
	Aux prix courants									
Consommation privée	112.6	120.5	126.2	134.7	143.7	154.6	166.5	182.6	191.0	198.2
Consommation publique	29.8	32.3	35.0	38.2	40.3	43.6	49.3	54.4	58.0	61.4
Formation brute de capital fixe	38.8	36.3	49.3	58.1	67.6	76.6	80.7	92.4	94.1	99.0
Variation de stocks	9.1	5.4	3.1	-1.7	0.1	1.4	4.2	7.7	8.4	-2.1
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>190.2</b>	<b>194.4</b>	<b>213.5</b>	<b>229.4</b>	<b>251.7</b>	<b>276.2</b>	<b>300.8</b>	<b>337.1</b>	<b>351.5</b>	<b>356.5</b>
Exportations de biens et services	195.8	222.9	224.8	223.8	249.2	285.9	291.0	300.6	302.5	296.5
Importations de biens et services	192.3	212.1	215.0	225.7	250.7	279.3	291.3	318.9	314.6	305.4
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché (SCN)</b>	<b>193.7</b>	<b>205.3</b>	<b>223.3</b>	<b>227.5</b>	<b>250.2</b>	<b>282.8</b>	<b>300.4</b>	<b>318.8</b>	<b>339.4</b>	<b>347.6</b>
Solde des revenus de facteurs	76.7	83.5	82.3	77.2	85.7	96.0	109.1	114.3	122.7	..
<b>Produit national brut aux prix du marché (SCN)</b>	<b>270.4</b>	<b>288.8</b>	<b>305.6</b>	<b>304.7</b>	<b>336.0</b>	<b>378.8</b>	<b>409.5</b>	<b>433.1</b>	<b>462.1</b>	<b>..</b>
	Aux prix de 1985									
Consommation privée	117.4	120.5	124.5	130.8	135.9	141.1	146.7	156.3	159.0	159.3
Consommation publique	31.7	32.3	33.3	34.2	35.5	36.2	37.3	38.8	40.1	40.9
Formation brute de capital fixe	40.1	36.3	47.6	54.6	62.3	67.8	69.5	76.3	74.7	77.6
Variation de stocks	5.1	5.4	4.6	-0.8	0.2	2.1	6.3	9.4	8.5	7.8
<b>Demande intérieure totale</b>	<b>194.2</b>	<b>194.4</b>	<b>210.0</b>	<b>218.8</b>	<b>233.8</b>	<b>247.2</b>	<b>259.9</b>	<b>280.8</b>	<b>282.3</b>	<b>285.6</b>
Exportations de biens et services	203.5	222.9	230.0	244.9	263.2	281.4	288.7	299.1	303.1	292.7
Importations de biens et services	198.3	212.1	224.9	242.4	263.0	279.0	291.0	314.5	315.0	307.3
<b>Produit intérieur brut aux prix du marché (SCN)</b>	<b>199.4</b>	<b>205.3</b>	<b>215.0</b>	<b>221.4</b>	<b>234.0</b>	<b>249.6</b>	<b>257.6</b>	<b>265.5</b>	<b>270.4</b>	<b>271.0</b>

Source : STATEC, Note de conjoncture, juillet 1994.

Tableau C. Luxembourg – Marché du travail

Milliers

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<b>Population active (A + B)<sup>1</sup></b>	163.5	167.4	172.4	177.4	182.0	189.2	197.1	202.4	206.7	212.5
A. Chômeurs	2.6	2.3	2.7	2.5	2.3	2.1	2.3	2.7	3.5	4.6
B. Emploi	160.9	165.1	169.7	174.9	179.7	187.1	194.8	199.7	203.2	207.9
Agriculture	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6
Industrie	38.4	38.9	38.3	37.2	37.2	37.4	37.0	36.3	35.1	34.6
<i>dont</i> : Sidérurgie	15.7	15.6	14.8	13.1	12.6	11.9	11.1	10.4	9.6	9.2
Construction	13.2	13.6	14.7	16.1	17.1	18.5	20.5	21.9	22.1	22.8
Services	66.1	69.0	72.5	76.9	81.7	86.9	92.3	95.5	100.2	104.6
Administrations publiques	23.0	23.5	24.1	24.9	25.4	26.1	27.1	28.1	27.9	28.2
Emploi salarié total	142.1	146.6	151.5	156.9	162.7	170.4	178.4	183.4	187.0	191.8
Emploi non salarié	18.8	18.5	18.2	18.0	17.0	16.7	16.4	16.3	16.2	16.1
Taux de chômage (%)	1.6	1.4	1.6	1.4	1.3	1.1	1.2	1.3	1.7	2.2
Taux d'activité (%)	60.3	61.2	61.4	60.0	60.4	61.4	62.5	..	..	..
Offres d'emploi non satisfaites (moyenne mensuelle)	194.0	235.0	245.0	216.0	201.0	178.0	154.0	159.0	126.0	271.0

1. Concept intérieur (y compris frontaliers nets).

Source : STATEC, *Note de conjoncture*, avril 1995 et estimations de l'OCDE.



Tableau D. Luxembourg – Structure de la production et indicateurs de performance

	1980	1985	1991	1992	1993	1994	1980	1985	1991	1992	1993	1994
	Part dans le PIB						Part dans l'emploi total					
<b>A. Structure de la production (prix constants)</b>												
Agriculture, sylviculture et pêche	2.6	2.6	1.6	1.9	1.8	1.8	5.5	4.4	3.1	2.9	2.8	2.8
Énergie et eau	3.0	2.4	2.1	2.0	2.0	2.0	0.9	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7
Industries extractives et manufacturières	29.6	30.1	28.3	27.7	27.4	27.3	26.6	24.0	18.5	18.2	17.0	16.5
<i>dont</i> : Minerais et métaux	15.5	13.9	10.9	10.0	10.4	10.4	12.5	9.6	5.7	5.3	4.7	4.5
Bâtiment et génie civil	6.8	5.4	6.7	6.7	6.7	6.6	10.4	8.7	10.1	10.9	11.5	11.5
Services marchands <sup>1</sup>	61.9	61.1	70.2	71.9	74.3	74.5	43.4	47.8	54.0	54.7	54.8	55.2
<i>dont</i> : Institutions de crédit et d'assurance	25.2	24.4	32.1	33.4	35.6	35.5	5.1	6.8	9.0	9.0	9.2	9.1
Services non marchands <sup>2</sup>	13.1	13.1	11.7	11.8	12.0	11.8	13.2	14.3	13.8	14.3	14.3	14.2
Autres	-17.0	-14.6	-20.8	-22.0	-24.2	-24.1						
	Part dans l'investissement total						Croissance de la productivité <sup>3</sup>					
<b>B. Performance économique (prix constants)</b>												
Agriculture, sylviculture et pêche	3.2	3.8	2.3	..	..	..	6.5	5.0	-14.1	20.4	-2.3	1.8
Énergie et eau	2.6	3.4	2.4	..	..	..	-0.5	5.2	4.2	-8.0	5.2	1.9
Industries extractives et manufacturières	22.8	25.2	14.3	..	..	..	4.4	5.9	2.8	-0.2	4.4	3.1
<i>dont</i> : Minerais et métaux	13.1	9.5	4.5	..	..	..	3.8	11.9	3.1	-0.1	16.1	3.6
Bâtiment et génie civil	2.6	1.7	2.0	..	..	..	1.0	-0.2	-0.2	-7.6	-6.8	-0.7
Services marchands <sup>1</sup>	46.6	41.9	61.7	..	..	..	0.0	0.0	-4.2	1.0	1.6	0.2
<i>dont</i> : Institutions de crédit et d'assurance	4.5	10.2	16.7	..	..	..	-4.8	-0.7	-2.6	4.2	2.9	1.3
Services non marchands <sup>2</sup>	22.2	24.0	17.3	..	..	..	1.4	-2.6	0.6	-2.3	-0.2	0.3
	1980	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<b>C. Autres indicateurs</b>												
Répartition des effectifs salariés par taille d'établissement <sup>4</sup> :												
1 à 19 salariés	13.6	14.5	14.4	13.7	13.8	13.9	13.9	13.7	15.0	14.9	16.1	..
20 à 49 salariés	9.2	10.1	10.2	10.3	11.0	11.5	11.9	12.7	13.0	14.4	14.2	..
50 à 99 salariés	8.5	9.1	9.2	9.6	9.6	10.4	11.7	11.2	10.1	10.4	11.9	..
100 à 249 salariés	14.3	15.2	16.0	16.9	15.4	14.9	14.8	15.0	17.1	15.8	17.2	..
250 à 499 salariés	12.0	13.9	11.9	13.1	8.7	9.6	8.7	10.1	10.8	12.5	11.1	..
500 salariés et plus	42.3	37.1	38.3	36.4	41.5	39.7	39.0	37.3	34.0	32.0	29.5	..
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	..
Effectif (en milliers)	57.4	52.5	52.0	53.3	54.2	55.0	56.0	56.5	59.8	60.3	58.8	..

1. Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels, transports, entrepôts et communication, finance, assurance, affaires immobilières et services aux entreprises.

2. Services à la collectivité, loisirs et services aux particuliers.

3. Moyenne de la période 1980-84.

4. Industrie et construction seulement.

Source : STATEC, *Note de conjoncture*, juillet 1994.

Tableau E. Luxembourg – Secteur public

	1980	1985	1989	1990	1991	1992	1993
<b>Indicateurs budgétaires : comptes des administrations publiques (% du PIB)</b>							
Recettes primaires (hors intérêts)	49.3	52.4	..	..	..	..	..
Dépenses primaires (hors intérêts)	51.9	49.4	..	..	..	..	..
Solde budgétaire primaire	-2.6	3.0	..	..	..	..	..
Intérêt net (y compris les transferts de capital nets)	2.2	2.3	..	..	..	..	..
Solde budgétaire des administrations publiques	-0.4	5.3	..	..	..	..	..
<b>Structure des dépenses et de la fiscalité (% du PIB)</b>							
Dépenses des administrations	46.1	45.4	..	..	..	..	..
Transferts	25.2	24.2	..	..	..	..	..
Subventions	3.4	4.4	..	..	..	..	..
Recettes fiscales	46.0	50.1	48.2	48.8	48.5	48.3	37.6
Impôt sur le revenu des personnes physiques	12.3	13.2	11.1	11.8	10.8	10.8	10.9
Impôt sur les sociétés	7.6	9.2	8.4	7.9	7.5	6.3	7.9
Contributions de sécurité sociale	13.5	12.6	13.2	13.5	14.2	13.7	15.2
Impôt sur la consommation	9.7	12.0	11.5	11.5	12.3	13.7	..
dont : Taxe sur la valeur ajoutée	4.9	6.5	6.6	6.8	7.2	7.7	..
<b>Autres indicateurs</b>							
Impôt sur le revenu en % de l'impôt total	26.8	26.3	23.0	24.1	22.2	22.2	28.9
	Avant			Après			
<b>Taux d'imposition (%)</b>							
Taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques							
Taux maximum	56			6 décembre 1990			50
Taux minimum	10			6 décembre 1990			10
Nombre de tranches	25			6 décembre 1990			18
Taux d'impôt sur les bénéfices des sociétés	34			6 décembre 1990			33
Taux de la TVA							
Taux super-réduit				1 <sup>er</sup> janvier 1992			0-4
Taux réduit				1 <sup>er</sup> janvier 1992			5-14
Taux « parking »				1 <sup>er</sup> janvier 1992			12-14
Taux standard	12			1 <sup>er</sup> janvier 1992			15

Source : OCDE, Comptes nationaux et Statistiques des recettes publiques des pays Membres de l'OCDE.

Tableau F. Luxembourg – Marchés financiers

	1980	1985	1989	1990	1991	1992	1993	1994
<b>Taille du secteur</b>								
Emploi du secteur / emploi total	4.8	6.3	8.4	8.6	8.6	8.7	9.2	9.6
Actifs financiers / PIB <sup>2</sup>	26.7	30.1	35.9	37.2	35.7	37.9	40.7	42.9
Capitalisation boursière / PIB	30.9	59.5	125.0	99.5	99.0	94.4	177.1	220.3
Densité du réseau bancaire <sup>3</sup>	30.5	32.2	45.2	46.6	48.6	54.6	54.5	55.5
<b>Structure des flux financiers</b>								
Part des crédits accordés au secteur non bancaire dans le total des actifs	35.1	33.4	24.0	24.0	24.4	24.7	23.8	18.4
<b>Internationalisation des marchés</b>								
Activités du secteur bancaire avec l'étranger <sup>4</sup> :								
Avoirs	84.2	86.1	88.1	88.1	87.9	86.6	81.5	81.9
Engagements	78.4	77.6	76.2	76.5	75.9	73.7	73.4	73.0
Réseau bancaire international :								
Banques étrangères au Luxembourg <sup>5</sup>	100	107	155	158	169	205	210	214
Guichets bancaires luxembourgeois à l'étranger <sup>6</sup>	74	70	70	55	6	6	7	7
<b>Efficience des marchés</b>								
Marges d'intérêt <sup>7</sup>	0.8	1.2	0.8	0.8	0.9	0.8	0.7	0.7
Productivité des banques <sup>8</sup>	40.5	27.9	38.7	42.8	40.5	39.4	38.0	39.4
Coût de l'intermédiation bancaire <sup>9</sup>	0.9	1.4	1.1	1.2	1.1	1.1	1.2	1.1

1. Établissements de crédit jusqu'à 1990, établissements de crédit plus autres intermédiaires depuis 1991.

2. Rapport du bilan total des banques au PIB.

3. Nombre d'établissements bancaires et d'épargne pour 100 000 habitants.

4. En pourcentage du bilan des banques de dépôt.

5. Nombre d'établissements bancaires et d'épargne étrangers.

6. Nombre de sièges régionaux, agences, bureaux d'exploitation et de représentation à l'étranger.

7. Marges sur intérêts sur la somme des bilans.

8. Rapport des frais généraux d'exploitation au résultat brut des banques, en pourcentage.

9. Résultats bruts sur la somme des bilans, en pourcentage.

Source : FMI, *Statistiques financières internationales*, divers numéros ; Institut monétaire luxembourgeois, données fournies au Secrétariat de l'OCDE.

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*



STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Irlande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	
<b>Population</b>																											
Total	Milliers	1992	17 489	7 884	10 045	28 436	5 171	5 042	57 374	80 569	10 300	260	3 547	56 859	124 320	390	89 540	15 184	3 443	4 287	9 858	39 085	8 668	6 875	58 400	57 998	255 610
Densité km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre	1992	2	94	329	3	120	15	105	226	78	3	50	189	329	150	372	13	13	107	77	19	166	75	237	27	27
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1992	1.4	0.4	0.2	1.5	0.1	0.4	0.5	2.7	0.5	1.1	0.2	0	0.5	0.6	2.1	0.8	0.4	0	0.3	0.4	0.6	2.2	0.3	1	
<b>Emploi</b>																											
Emploi civil (EC) <sup>2</sup>	Milliers	1992	7 637	3 546	3 724	12 240	2 613	2 163	22 032	28 708	3 634 (91)	140 (91)	1 113 (91)	21 271	64 360	162 (91)	23 403 (90)	6 576	1 467	1 970	4 498	12 359	4 195	3 481	18 600	25 175	117 598
Dont : Agriculture	% de l'EC		5.3	7.1	2.6	4.4	5.2	8.6	5.2	3.1	22.2 (91)	10.7 (91)	13.8 (91)	8.2	6.4	3.7 (91)	4	10.8	5.6	11.6	10.1	3.3	5.6	43.9	2.2	2.9	
Industrie	% de l'EC		23.8	35.6	27.7	22.7	27.4	27.9	28.9	38.3	27.5 (91)	26.4 (91)	28.9 (91)	32.2	34.6	31.5 (91)	27.8 (90)	24.6	22.6	23.5	33.2	26.5	33.9	22.1	26.5	24.6	
Services	% de l'EC		71	57.4	69.7	73	68.7	63.5	65.9	58.5	50.2 (91)	62.9 (91)	57.2 (91)	59.6	59	64.8 (91)	49.6 (90)	71.4	66.6	71	55.3	70.2	60.6	34	71.3	72.5	
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																											
Aux prix et taux de change courants	Milliards de \$EU	1992	296.6	186.2	220.9	563.7	141.6	106.4	1 322.1	1 801.3	77.9	6.9	51	1 220.6	3 662.5	10.6	329.3	320.2	41.1	113.1	84.2	576.3	247.2	240.9	159.1	1 042.8	5 937.3
Par habitant	\$EU		16 959	23 616	21 991	19 823	27 383	21 100	23 043	27 770	7 562	26 595	14 385	21 468	29 460	27 073	3 678	21 089	11 938	26 386	8 541	14 745	28 522	35 041	2 724	17 981	23 228
Aux prix et PPA courants <sup>3</sup>	Milliards de \$EU	1992	294.5	142	181.5	536.8	91.2	73.2	1 063.7	1 328.2	85.1	4.4	45.3	1 005.9	2 437.2	8.5	493.1	257.2	49.2	75.7	95.9	500.2	143.3	152.8	297.3	941.1	5 953.3
Par habitant	\$EU		16 800	18 017	18 071	19 585	17 628	14 510	18 540	20 482	8 267	17 062	12 763	17 373	19 604	21 833	5 507	16 942	14 294	17 664	9 743	12 797	16 526	22 221	5 019	16 227	23 291
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1992	2	3.4	3.1	1.1	1.1	-0.1	2.4	4	2.2	-0.1	5.6	4.2	4.1	3.1	3	0.4	1.3	3.3	3.3	0.6	1.7	3.7	0.9	1.9	
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>																											
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB	1992	19.7	25	19.1	18.8	15.1	18.5	20	20.9	18	17.5	15.9	19.1	30.8	27.7	20.8	20.3	16.4	19.2	26.2	21.8	17	23.7	23	15.6	15.6
Construction de logements	% du PIB		9.3	9.9	8.6	6.2	6.8	6.8	8.8	9.2	7.9	5.3	6.7	8.9	12.4	..	10.6	9.4	8.2	..	..	6.8	6.2	8	8.5	7.2	7.2
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1992	5.1	5.7	4.6	6.4	3	4.6	5.1	6.1	3.8	4.8	4.3	5.3	5.2	..	4.5	5	4.1	..	..	4.3	5.9	15.7 <sup>10</sup>	7.6	3	3.7
Taux d'épargne brute <sup>4</sup>	% du PIB	1992	15.6	25.1	21.3	12.8	18	12.1	19.8	22.1	15.5	14.3	18.5	17.2	33.9	60.2	16.1	23.5	19.2	21	25.3	19.1	14.1	29.7	23.1	12.8	14.5
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1992	18.5	18.4	14.7	21.9	25.5	24.9	18.8	17.9	19.7	20.2	16.1	17.6	9.3	17.1	10.1 <sup>9</sup>	14.5	16.3	22.4	18.3	17	27.8	14.3	12.9	22.3	17.7
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1992	36.9	46.2	54.6	49.2	58.2	56.1	48.4	44.1	47.1	32.1	..	51.5	25.9	..	55.3	..	..	..	..	64.6	35.1	..	42.1	36.7	
Ressources courantes	% du PIB	1992	33.1	48.3	49.7	43.7	57.3	53.2	46.1	45	39.9	34.8	..	43.6	34	..	54.1	..	..	..	..	59.6	34.7	..	38	31.6	
Apports nets d'aide publique au développement	% du PNB	1992	0.33	0.3	0.39	0.45	0.98	0.61	0.63	0.42	..	..	0.14	0.34	0.3	0.34	..	0.86	0.24	1.13	0.36	0.26	1	0.47	..	0.31	0.2
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																											
Consommation privée par habitant <sup>6</sup>	\$EU	1992	10 527	9 951	11 420	11 863	9 120	8 285	11 144	11 186	5 929	10 557	7 443	10 936	11 191	12 285	3 978	10 213	8 769	9 189	6 124	8 083	8 907	13 043	3 206	10 397	15 637
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	430	382	387	469	311	386	413	480	169	464	228	478	282	470	85	356	440	378	260	307	418	441	29	361	568
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1990	448	589	546	570	972	530	482	671	458	496	279	555	421	413	118	462	430	502	263	323	681	905	151	434	509
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1989	484	475	447	626	528	488	400	506	195	319	271	423	610	252	127	485	372	423	176	389	471	406	174	434	814
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1991	2	2.1	3.6	2.2	2.8	2.5	2.7	3.2	3.4	2.8	1.5	1.3	1.6	2.1	1.1	2.5	1.9	3.1	2.8	3.9	2.9	3	0.9	1.4	2.3
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1991	7.1	7.4	8.4	6.8	7.5	5.8	7.3	7.1	9	5.5	8.2	8.3	4.6	9.2	43	6.5	8.3	7	10.8	7.8	6.1	6.2	56.5	7.4	8.9
<b>Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1992	5	5.4	4.1	4.4	4.7	7	3.9	5.1	17.7	..	5.1	6.9	4	..	5.3	2.7	3.9	5	..	7.7	7.3	..	8.3	2.9	
Prix à la consommation	%	1992	5.2	3	2.7	4.2	3.3	5	3.1	2.8	16.6	14.3	3.2	5.9	2.2	3	35.8	2.1	4.3	4.2	11.2	6	6.8	4.1	66.6	6.3	4.3
<b>Commerce extérieur</b>																											
Exportations de marchandises, fob <sup>7</sup>	Milliards de \$EU	1992	42 844	44 361	123 264 <sup>7</sup>	134 696	39 732	23 956	235 911	429 727	9 541	1 571	28 297	178 217	339 553	.. <sup>8</sup>	46 196	140 234	9 831	35 140	17 990	64 509	55 980	65 478	14 853	190 103	448 033
En pourcentage du PIB	%		14.4	23.8	55.8	23.9	28.1	22.5	17.8	23.9	12.2	22.7	55.5	14.6	9.3	..	14	43.8	23.9	31.1	21.4	11.2	22.6	27.2	9.3	18.2	7.5
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		10.1	10.4	8.2	7.4	9.2	4.3	9.8	7.9	6.2	3	8.9	8.1	..	17.7	8.6	6.5	10.4	14.5	13.7	4.8	7.5	7.5	7.8	12	
Importations de marchandises, caf <sup>8</sup>	Milliards de \$EU	1992	40 751	54 038	125 133 <sup>7</sup>	122 445	33 707	21 166	230 050	408 180	23 012	1 710	22 467	188 524	233 100	..	62 129	134 578	9 159	26 057	29 588	99 659	49 916	65 587	23 267	220 994	531 070
En pourcentage du PIB	%		13.7	29	56.6	21.7	23.8	19.9	17.4	22.7	29.5	24.7	44	15.4	6.4	..	18.9	42	22.3	23	35.1	17.3	20.2	27.2	14.6	21.2	8.9
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		8.6	10.7	8.4	6.9	5.8	2.4	8.5	12.4	10.7	1.6	10.5	8.6	9.2	..	36.1	8.1	4.8	2.9	17.4	15.3	4.2	5.3	10	7.5	5.5
<b>Réserves officielles totales<sup>9</sup></b>																											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio	1992	8 152	9 006	10 037 <sup>7</sup>	8 314	8 032	3 792	19 657	66 158	3 486	362	2 502	20 104	52 089	..	13 776	15 954	2 239	8 684	13 912	33 094	16 454	24 185	4 480	26 648	43 831
			2.4	2	1	0.8	2.9	2.1	1	1.9	1.8	2.5	1.3	2.7	..	2.7	1.4	2.9	4	5.6	4	4	4.4	2.3	1.4	1	

\* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.  
2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.  
3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.  
5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les transferts courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans les chiffres de la Belgique.

9. Se réfèrent au secteur public y compris les entreprises publiques.

10. Y compris les constructions résidentielles.

Sources : Population et emploi : *Statistiques de la population active*, OCDE. PIB, FBCF et administrations publiques : *Comptes nationaux*, vol. 1, OCDE. Indicateurs du niveau de vie : publications nationales diverses. Salaires et prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE. Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE. Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

Novembre 1994



## OFFRES D'EMPLOI

### *Département des Affaires économiques de l'OCDE*

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité couvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macroéconomiques que microéconomiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses de politique économique et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 80 économistes confirmés ayant des formations variées et venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions ; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

### **Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :**

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie microéconomique et macroéconomique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.
- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.

- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues constitue un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une culture et une expérience professionnelle différentes, diriger le travail d'économistes moins expérimentés et effectuer les travaux dans les délais requis.

### **Informations générales**

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 305 700 ou FF 377 208 pour les administrateurs (économistes), et de FF 438 348 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

**Unité administrative**  
**Département des Affaires économiques**  
**OCDE**  
**2, rue André-Pascal**  
**75775 PARIS CEDEX 16**  
**FRANCE**

**E-Mail: [compte.esadmin@oecd.org](mailto:compte.esadmin@oecd.org)**

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS  
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**ARGENTINA - ARGENTINE**

Carlos Hirsch S.R.L.  
Galería Gilemes, Florida 165, 4° Piso  
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391  
Telefax: (1) 331.1787

**AUSTRALIA - AUSTRALIE**

D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road, P.O.B 163  
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411  
Telefax: (03) 873.5679

**AUSTRIA - AUTRICHE**

Gerold & Co.  
Graben 31  
Wien 1 Tel. (0222) 533.50.14  
Telefax: (0222) 512.47.31.29

**BELGIUM - BELGIQUE**

Jean De Lannoy  
Avenue du Roi 202 Koningslaan  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41  
Telefax: (02) 538.08.41

**CANADA**

Renouf Publishing Company Ltd.  
1294 Algoma Road  
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333  
Telefax: (613) 741.5439

Stores:  
61 Sparks Street  
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985  
211 Yonge Street  
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171  
Telefax: (416) 363.59.63

Les Éditions La Liberté Inc.  
3020 Chemin Sainte-Foy  
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763  
Telefax: (418) 658.3763

Federal Publications Inc.  
165 University Avenue, Suite 701  
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611  
Telefax: (416) 860.1608

Les Publications Fédérales  
1185 Université  
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633  
Telefax: (514) 954.1635

**CHINA - CHINE**

China National Publications Import  
Export Corporation (CNPIEC)  
16 Gongji E. Road, Chaoyang District  
P.O. Box 88 or 50  
Beijing 100704 PR Tel. (01) 506.6688  
Telefax: (01) 506.3101

**CHINESE TAIPEI - TAIPEI CHINOIS**

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.  
9th Floor, No. 118, Sec. 2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397  
Telefax: (02) 394.9176

**CZECH REPUBLIC - RÉPUBLIQUE  
TCHÈQUE**

Artis Pegas Press Ltd.  
Narodni Trida 25  
POB 825  
111 21 Praha 1 Tel. 26.65.68  
Telefax: 26.20.81

**DENMARK - DANEMARK**

Munksgaard Book and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148  
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70  
Telefax: (33) 12.93.87

**EGYPT - ÉGYPTÉ**

Middle East Observer  
41 Sherif Street  
Cairo Tel. 392.6919  
Telefax: 360.6804

**FINLAND - FINLANDE**

Akatemien Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, P.O. Box 128  
00100 Helsinki  
Subscription Services/Agence d'abonnements :  
P.O. Box 23  
00371 Helsinki Tel. (358 0) 121.4416  
Telefax: (358 0) 121.4450

**FRANCE**

OECD/OCDE  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2, rue André-Pascal  
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00  
Telefax: (33-1) 49.10.42.76  
Telex: 640048 OCDE  
Internet: Compt.PUBSINQ @ oecd.org  
Orders via Minitel, France only/  
Commandes par Minitel, France exclusivement :  
36 15 OCDE  
OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :  
33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.81  
(33-1) 45.24.81.67

Documentation Française  
29, quai Voltaire  
75007 Paris Tel. 40.15.70.00  
Gibert Jeune (Droit-Économie)  
6, place Saint-Michel  
75006 Paris Tel. 43.25.91.19  
Librairie du Commerce International  
10, avenue d'Iéna  
75016 Paris Tel. 40.73.34.60  
Librairie Dunod  
Université Paris-Dauphine  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75016 Paris Tel. (1) 44.05.40.13

Librairie Lavoisier  
11, rue Lavoisier  
75008 Paris Tel. 42.65.39.95  
Librairie L.G.D.J. - Montchrestien  
20, rue Soufflot  
75005 Paris Tel. 46.33.89.85  
Librairie des Sciences Politiques  
30, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris Tel. 45.48.36.02  
P.U.F.  
49, boulevard Saint-Michel  
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université  
12a, rue Nazareth  
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08  
Documentation Française  
165, rue Garibaldi  
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23  
Librairie Decitre  
29, place Bellecour  
69002 Lyon Tel. (16) 72.40.54.54  
Librairie Sauramps  
Le Triangle  
34967 Montpellier Cedex 2 Tel. (16) 67.58.85.15  
Telefax: (16) 67.58.27.36

**GERMANY - ALLEMAGNE**

OECD Publications and Information Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.120  
Telefax: (0228) 959.12.17

**GREECE - GRÈCE**

Librairie Kauffmann  
Mavrokordiou 9  
106 78 Athens Tel. (01) 32.55.321  
Telefax: (01) 32.30.320

**HONG-KONG**

Swindon Book Co. Ltd.  
Astoria Bldg. 3F  
34 Ashley Road, Tsimshatsui  
Kowloon, Hong Kong Tel. 2376.2062  
Telefax: 2376.0685

**HUNGARY - HONGRIE**

Euro Info Service  
Margitsziget, Európa Ház  
1138 Budapest Tel. (1) 111.62.16  
Telefax: (1) 111.60.61

**ICELAND - ISLANDE**

Mál Mog Menning  
Laugavegi 18, Pósthólf 392  
121 Reykjavik Tel. (1) 552.4240  
Telefax: (1) 562.3523

**INDIA - INDE**

Oxford Book and Stationery Co.  
Scindia House  
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308  
Telefax: (11) 332.5993  
17 Park Street  
Calcutta 700016 Tel. 240832

**INDONESIA - INDONÉSIE**

Pdji-Lipi  
P.O. Box 4298  
Jakarta 12042 Tel. (21) 573.34.67  
Telefax: (21) 573.34.67

**IRELAND - IRLANDE**

Government Supplies Agency  
Publications Section  
4/5 Harcourt Road  
Dublin 2 Tel. 661.31.11  
Telefax: 475.27.60

**ISRAEL**

Prædicta  
5 Shatner Street  
P.O. Box 34030  
Jerusalem 91430 Tel. (2) 52.84.90/1/2  
Telefax: (2) 52.84.93  
R.O.Y. International  
P.O. Box 13056  
Tel Aviv 61130 Tel. (3) 546.1423  
Telefax: (3) 546.1442

Palestinian Authority/Middle East:  
INDEX Information Services  
P.O.B. 19502  
Jerusalem Tel. (2) 27.12.19  
Telefax: (2) 27.16.34

**ITALY - ITALIE**

Libreria Commissionaria Sansoni  
Via Duca di Calabria 1/1  
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15  
Telefax: (055) 64.12.57  
Via Bartolini 29  
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83  
Editrice e Libreria Herder  
Piazza Montecitorio 120  
00186 Roma Tel. 679.46.28  
Telefax: 678.47.51

Libreria Hoeppli  
Via Hoeppli 5  
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46  
Telefax: (02) 805.28.86

Libreria Scientifica  
Dot. Lucio de Biasio 'Aeiu'  
Via Coronelli, 6  
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52  
Telefax: (02) 48.95.45.48

**JAPAN - JAPON**

OECD Publications and Information Centre  
Landic Akasaka Building  
2-3-4 Akasaka, Minato-ku  
Tokyo 107 Tel. (81-3) 3586.2016  
Telefax: (81-3) 3584.7929

**KOREA - CORÉE**

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon  
Seoul Tel. 730.78.91  
Telefax: 735.00.30

**MALAYSIA – MALAISIE**

University of Malaya Bookshop  
University of Malaya  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur  
Malaysia  
Tel. 756.5000/756.5425  
Telefax: 756.3246

**MEXICO – MEXIQUE**

Revistas y Periódicos Internacionales S.A. de C.V.  
Florescía 57 - 1004  
Mexico, D.F. 06600  
Tel. 207.81.00  
Telefax: 208.39.79

**NETHERLANDS – PAYS-BAS**

SDU Uitgeverij Plantijnstraat  
Externe Fondsen  
Postbus 20014  
2500 EA 's-Gravenhage  
Voor bestellingen:  
Tel. (070) 37.89.880  
Telefax: (070) 34.75.778

**NEW ZEALAND  
NOUVELLE-ZÉLANDE**

GPLegislation Services  
P.O. Box 12418  
Thorndon, Wellington  
Tel. (04) 496.5655  
Telefax: (04) 496.5698

**NORWAY – NORVÈGE**

Narvesen Info Center – NIC  
Bertrand Narvesens vei 2  
P.O. Box 6125 Etterstad  
0602 Oslo 6  
Tel. (022) 57.33.00  
Telefax: (022) 68.19.01

**PAKISTAN**

Mirza Book Agency  
65 Shahrah Quaid-E-Azam  
Lahore 54000  
Tel. (42) 353.601  
Telefax: (42) 231.730

**PHILIPPINE – PHILIPPINES**

International Book Center  
5th Floor, Filipinas Life Bldg.  
Ayala Avenue  
Metro Manila  
Tel. 81.96.76  
Telex 23312 RHP PH

**PORTUGAL**

Livraria Portugal  
Rua do Carmo 70-74  
Apart. 2681  
1200 Lisboa  
Tel. (01) 347.49.82/5  
Telefax: (01) 347.02.64

**SINGAPORE – SINGAPOUR**

Gower Asia Pacific Pte Ltd.  
Golden Wheel Building  
41, Kallang Pudding Road, No. 04-03  
Singapore 1334  
Tel. 741.5166  
Telefax: 742.9356

**SPAIN – ESPAGNE**

Mundi-Prensa Libros S.A.  
Castelló 37, Apartado 1223  
Madrid 28001  
Tel. (91) 431.33.99  
Telefax: (91) 575.39.98

**Llibreria Internacional AEDOS**

Consejo de Ciento 391  
08009 – Barcelona  
Tel. (93) 488.30.09  
Telefax: (93) 487.76.59

**Llibreria de la Generalitat**

Palau Moja  
Rambla dels Estudis, 118  
08002 – Barcelona  
(Subscriptions) Tel. (93) 318.80.12  
(Publications) Tel. (93) 302.67.23  
Telefax: (93) 412.18.54

**SRI LANKA**

Centre for Policy Research  
c/o Colombo Agencies Ltd.  
No. 300-304, Galle Road  
Colombo 3  
Tel. (1) 574240, 573551-2  
Telefax: (1) 575394, 510711

**SWEDEN – SUÈDE**

Fritzes Customer Service  
S-106 47 Stockholm  
Tel. (08) 690.90.90  
Telefax: (08) 20.50.21

**Subscription Agency/Agence d'abonnements :**

Wennergren-Williams Info AB  
P.O. Box 1305  
171 25 Solna  
Tel. (08) 705.97.50  
Telefax: (08) 27.00.71

**SWITZERLAND – SUISSE**

Maditec S.A. (Books and Periodicals - Livres  
et périodiques)  
Chemin des Palettes 4  
Case postale 266  
1020 Renens VD 1  
Tel. (021) 635.08.65  
Telefax: (021) 635.07.80

**Librairie Payot S.A.**

4, place Pépinet  
CP 3212  
1002 Lausanne  
Tel. (021) 341.33.47  
Telefax: (021) 341.33.45

**Librairie Unilivres**

6, rue de Candolle  
1205 Genève  
Tel. (022) 320.26.23  
Telefax: (022) 329.73.18

**Subscription Agency/Agence d'abonnements :**

Dynapresse Marketing S.A.  
38 avenue Vibert  
1227 Carouge  
Tel. (022) 308.07.89  
Telefax: (022) 308.07.99

**See also – Voir aussi :**

OECD Publications and Information Centre  
August-Bebel-Allee 6  
D-53175 Bonn (Germany) Tel. (0228) 959.120  
Telefax: (0228) 959.12.17

**THAILAND – THAÏLANDE**

Suksit Siam Co. Ltd.  
113, 115 Fuang Nakhon Rd.  
Opp. Wat Rajapoth  
Bangkok 10200  
Tel. (662) 225.9531/2  
Telefax: (662) 222.5188

**TURKEY – TURQUIE**

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13  
Kavaklıdere/Ankara Tel. 428.11.40 Ext. 2458  
Dolmabahçe Cad. No. 29  
Besiktas/Istanbul Tel. (312) 260 7188  
Tel. (312) 418 29 46

**UNITED KINGDOM – ROYAUME-UNI**

HMSO  
Gen. enquiries Tel. (171) 873 8496  
Postal orders only:  
P.O. Box 276, London SW8 SDT  
Personal Callers HMSO Bookshop  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Tel. (171) 873 8416  
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,  
Edinburgh, Manchester

**UNITED STATES – ÉTATS-UNIS**

OECD Publications and Information Center  
2001 L Street N.W., Suite 650  
Washington, D.C. 20036-4910 Tel. (202) 785.6323  
Telefax: (202) 785.0350

**VENEZUELA**

Llibreria del Este  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337  
Edificio Gallpán  
Caracas 106 Tel. 951.1705/951.2307/951.1297  
Telegram: Libresse Caracas

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

7-1995

IMPRIMÉ EN FRANCE

LES ÉDITIONS DE L'OCDE

2, rue André-Pascal

75775 PARIS CEDEX 16

n° 48026

(10 95 29 2) ISBN 92-64-24550-2

ISSN 0304-3363



---

# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

## Études récentes :

ALLEMAGNE, AOÛT 1995  
AUSTRALIE, MAI 1995  
AUTRICHE, MAI 1995  
BELGIQUE-LUXEMBOURG, SEPTEMBRE 1995  
CANADA, NOVEMBRE 1994  
DANEMARK, AOÛT 1994  
ESPAGNE, JUIN 1994  
ÉTATS-UNIS, NOVEMBRE 1994  
FINLANDE, FÉVRIER 1995  
FRANCE, MARS 1994  
GRÈCE, MARS 1995  
IRLANDE, JUIN 1995  
ISLANDE, MAI 1995  
ITALIE, JANVIER 1995  
JAPON, NOVEMBRE 1994  
MEXIQUE, SEPTEMBRE 1992  
NORVÈGE, AOÛT 1995  
NOUVELLE-ZÉLANDE, OCTOBRE 1994  
PAYS-BAS, AOÛT 1994  
PORTUGAL, JUIN 1995  
ROYAUME-UNI, JUILLET 1995  
SUÈDE, AOÛT 1995  
SUISSE, AOÛT 1994  
TURQUIE, AVRIL 1995

## Études des pays « Partenaires pour la transition »

HONGRIE, SEPTEMBRE 1995  
LES RÉPUBLIQUES TCHÈQUE ET SLOVAQUE, FÉVRIER 1994  
POLOGNE, JANVIER 1995

## Pays non membre

CORÉE, MAI 1994

(10 95 29 2) UXX  
ISBN 92-64-24550-2  
ISSN 0304-3363

Abonnement 1995  
France : FF 1 200  
Autres pays : FF 1 300 \$US240 DM 398